



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES**



**FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES**

Heba Alah Ghadie

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (lettres françaises)

GRADE / DEGREE

Département de français

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

Rachid Boudjedra autotraducteur

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Rainier Grutman

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

Salah Basalamah

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Kasereka Kavwashirehi

May Telmissany

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

Rachid Boudjedra autotraducteur

Heba Alah Ghadie

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences du programme de
maîtrise en Lettres françaises

Département de français
Faculté des Arts
Université d'Ottawa

©Heba Alah Ghadie, Ottawa, Canada, 2008



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

ISBN: 978-0-494-48601-6

Our file Notre référence

ISBN: 978-0-494-48601-6

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.



Canada

Remerciements

Je remercie M. Rainier Grutman et M. Salah Basalamah qui ont accepté de diriger cette thèse. Merci de vos conseils, de vos suggestions et surtout de vos encouragements. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à M. Grutman qui m'a apporté une aide inestimable tout le long de mes études universitaires.

Je remercie mes parents Jamal et Majida Ghadie de leur appui et leur dédie cette thèse.

Résumé

La carrière littéraire de Rachid Boudjedra a débuté en français dans la deuxième moitié des années 1960. Lorsqu'il décide de s'exprimer directement en arabe, au début des années 1980, il avait déjà à son actif plusieurs romans publiés à Paris. Depuis, non seulement il traduit ces romans en arabe, mais il prépare également une version de ses romans arabes pour le public francophone, seul ou avec l'aide d'un traducteur.

Nous examinons dans cette thèse le phénomène de l'autotraduction chez Boudjedra à travers deux romans, *L'Insolation*, paru en français en 1972 et traduit en arabe en 1984 sous le titre *Al-Raane*, et *Timimoun*, paru en arabe en 1994 et traduit en français la même année et sous le même titre. Nous situons dans un premier temps la pratique de l'autotraduction dans l'histoire et la distinguons de la traduction dite « allographe ». Nous faisons un survol des principaux travaux qui ont été faits à ce sujet, tout en distinguant les différents types d'autotraduction. Dans un deuxième temps, nous présentons le contexte maghrébin dans lequel s'inscrit l'écriture politisée de Boudjedra. Nous exposons la complexité de la situation linguistique en Algérie et au Maghreb de manière générale, et nous étudions le statut des langues et les choix linguistiques de l'écrivain maghrébin. Nous donnons également un aperçu biographique et bibliographique de Boudjedra, tout en essayant de justifier son recours à l'autotraduction. Dans un troisième temps, nous confrontons les versions arabe et française de *L'Insolation* et de *Timimoun* et évaluons l'importance des écarts et des rapprochements entre l'original et sa traduction. Nous comparons aussi les deux autotraductions, différée dans un cas et simultanée dans l'autre, afin de voir si la pratique de Boudjedra a évolué au fil du temps, surtout qu'un écart de vingt-deux ans sépare les deux romans.

L'objectif de cette étude est donc de parvenir à une caractérisation de l'autotraduction chez Rachid Boudjedra en établissant, d'une part, son profil d'autotraducteur et en identifiant, d'autre part, le(s) mode(s) et la (les) stratégie(s) d'autotraduction qu'il adopte.

Table des matières

Introduction générale	1
Chapitre I : Théorie de l'autotraduction.....	7
Introduction.....	7
1. L'autotraduction littéraire	7
2. Autotraduction versus traduction allographe	12
3. Typologie	18
Conclusion	27
Chapitre II : Contexte d'écriture et trajectoire de Rachid Boudjedra	29
Introduction.....	29
1. Repères historiques et linguistiques.....	30
1.1 Le Maghreb avant la Conquête arabe	30
1.2 De la Conquête arabe à la domination turque	32
1.3 La colonisation française	34
1.4 De l'Indépendance à la période actuelle	37
1.5 Statut des langues en Algérie.....	39
2. La littérature maghrébino-algérienne.....	42
2.1 Le genre romanesque	43
2.2 Les choix linguistiques de l'écrivain à l'époque coloniale et postcoloniale.....	45
3. Rachid Boudjedra : biographie et trajectoire littéraire.....	49
3.1 De 1965 à 1980 : Époque française	49
3.2 Les années 1970 : Phase préparatoire	52
3.3 De 1980 à 1990 : Boudjedra auteur arabophone et autotraducteur.....	53
3.4 À partir de 1995 : Retour au français.....	55
Conclusion	57
Chapitre III : Analyse des autotraductions de <i>L'Insolation</i> et de <i>Timimoun</i>	58
Introduction.....	58
1. Analyse de <i>L'Insolation</i>	58
1.1 Résumé et projet de traduction	58
1.2 Analyse macro et microtextuelle	61
2. Analyse de <i>Timimoun</i>	74
2.1 Résumé et projet de traduction	74
2.2 Étude de l'autotraduction.....	75
Conclusion	93
Conclusion générale.....	95
Bibliographie.....	101
Bibliographie primaire.....	101
Corpus.....	101
Autres publications de Boudjedra.....	101
Bibliographie secondaire.....	102

Introduction générale

Rachid Boudjedra est un romancier et poète algérien dont l'œuvre existe à la fois en français et en arabe. Il a débuté sa carrière littéraire en français à partir de la deuxième moitié des années 1960. Dès les années 1980, non seulement il se met à publier ses textes directement en arabe, mais il traduit aussi, seul ou avec l'aide d'un traducteur, tous ses romans déjà parus en français. Il reste pourtant fidèle à son public francophone et lui destine une autre version des romans qu'il écrit en arabe.

L'écriture de Rachid Boudjedra a fait l'objet de plusieurs études dans le cadre de recherches sur la littérature maghrébine. Celles-ci ont surtout porté sur les thèmes soulevés dans son œuvre ainsi que sur ses influences occidentales. Armelle Crouzières-Ingenthron¹ analyse l'évolution politique et littéraire de Boudjedra à travers *La répudiation* (1969), *Le désordre des choses* (1991) et *Timimoun* (1994). Elle s'attarde à son usage des techniques du Nouveau Roman et à l'unité thématique de son œuvre. De son côté, Mohammed Salah Zéliche souligne le caractère « contestable et contesté »² de l'écriture boudjedrienne, tout en mettant l'accent sur la recherche de l'identité et sur l'héritage de Claude Simon et de Céline comme leitmotif dans cette écriture. D'autres critiques se sont concentrés sur l'usage de l'arabe comme outil de subversion dans le texte français. Ainsi, selon Richard Serrano³, l'insertion de caractères arabes vise à doter le texte français d'une dimension énigmatique,

¹ Armelle Crouzière-Ingenthron, *Le double pluriel dans les romans de Rachid Boudjedra*, Paris, L'Harmattan, 2001.

² Mohammed-Salah Zéliche, *L'écriture de Rachid Boudjedra. Poét(h)ique des deux rives*, Paris, Khartala, 2005, p. 13.

³ Richard Serrano, « Translation and the Interlingual Text in the Novels of Rachid Boudjedra », dans Mildred Mortimer (dir.), *Maghrebian Mosaic: A Literature in Transition*, Boulder, CO, Lynne Rienner, 2000, p. 27-40.

vu que la langue française est incapable de rendre tous les aspects de la réalité algérienne. Il ajoute qu'il s'agit d'une stratégie employée par Boudjedra, dans ses textes traduits de l'arabe comme dans ceux écrits directement en français, pour dérouter le lecteur non-arabophone afin qu'il sente que quelque chose lui échappe.

L'interaction entre l'arabe et le français, loin d'être propre à Boudjedra, paraît typique de l'écriture postcoloniale d'Afrique du Nord. Les langues des écrivains issus de ce milieu se superposent et se confondent dans le texte. D'ailleurs, plusieurs auteurs, à l'instar de Boudjedra, profitent de leur multilinguisme pour subvertir certaines normes littéraires de la culture française, dont l'unilinguisme. Il suffit de consulter l'œuvre de quelques auteurs maghrébins aussi célèbres qu'Abdelwahab Meddeb, Assia Djébar, Tahar Ben Jelloun ou Abdelkibir Khatibi pour en mesurer la portée. Dans sa thèse intitulée « Pratiques langagières et traductions en milieu postcolonial : L'Algérie d'Assia Djébar », Sabrina Zéghiche désigne ce type d'écriture par l'expression « écriture-comme-traduction »⁴. Elle remarque dans son étude que la traduction occupe l'espace même de la langue du texte postcolonial où les deux langues cohabitent. Toutefois, c'est la pratique de l'autotraduction, phénomène qui attire de plus en plus l'attention des critiques littéraires et des traductologues, qui fait la singularité du cas que nous étudions.

Étant donné que l'autotraduction est une pratique particulière et non une tendance, ni une mode littéraire, il faut toujours aller cas par cas dans son étude. En effet, cette disparité rend la possibilité d'arriver à « une » théorie de l'autotraduction une tâche difficile : chaque cas demeure spécifique même si les autotraducteurs provenant d'horizons différents peuvent avoir des éléments en commun. L'objectif de la présente étude est de réfléchir au phénomène

⁴ Sabrina Zéghiche, « Pratiques langagières et traductions en milieu postcolonial. L'Algérie d'Assia Djébar », thèse de maîtrise inédite, Université d'Ottawa, 2004, p. 8.

de l'autotraduction tel que pratiqué par Rachid Boudjedra. Nous mettrons à l'épreuve certains présupposés à l'égard de l'autotraduction, dont cette fameuse « liberté » dont jouit tout autotraducteur dans la transposition de son texte dans une autre langue. À quel point Boudjedra profite-t-il de son privilège d'auctorialité? Réécrit-il le même livre en s'autotraduisant - tel qu'il l'affirme dans une de ses entrevues en 1991⁵? Nous tenterons de répondre à ces questions et de décrire cette pratique à travers l'analyse des autotraductions de *L'Insolation* (1972) et de *Timimoun* (1994).

Notons que la critique s'est peu prononcée sur Rachid Boudjedra, autotraducteur. Mohammed Salah Zéliche soulève brièvement la question de cette écriture double, sans trop insister sur le processus même. Il conclut que Boudjedra, en traduisant ses propres textes en arabe, « aurait ainsi tenté de se rapprocher d'un lecteur arabophone qui le regardait comme un écrivain acculturé, déraciné, donnant à l'étranger une image négative de sa société ».⁶ Pourtant, même si Boudjedra a voulu rejoindre ce public, il ne fait pas l'éloge de la société algérienne dans ses textes arabes et ne flatte pas non plus le lecteur arabophone. Bien au contraire, il maintient son objectif principal, qui est de moderniser la société algérienne. Par ailleurs, El-Ogbia Bachir⁷ étudie le bilinguisme dans les romans de Boudjedra de manière plus approfondie, mais elle concentre sa réflexion sur des romans que l'auteur a traduits de l'arabe vers le français en collaboration avec un traducteur, tels *La macération* (1984), *La pluie* (1987), *La prise de Gibraltar* (1987), *Le désordre des choses* (1991). Ne figure dans son corpus qu'un seul roman autotraduit, à savoir *Le démantèlement* (1980).

⁵ Antoine de Gaudemar, « Entretien avec Rachid Boudjedra », *Libération*, 23 mai 1991, p. 13, cité par El Ogbia Bachir-Lombardo, *op.cit.*, p. 36.

⁶ Mohammed-Salah Zéliche, *op. cit.*, p. 35.

⁷ El-Ogbia Bachir, « Le bilinguisme dans les œuvres de Rachid Boudjedra du *Démantèlement* (1981) au *Désordre des choses* (1990). Comparaison entre les œuvres de langue arabe et leurs traductions », thèse de doctorat inédite, Université Paris-Nord XIII, 1995, <http://www.limag.refer.org/Theses/Bachir-Lombardo.PDF>,

Afin de mieux appréhender le processus de composition et d'autotraduction chez Boudjedra, quatre critères nous semblent s'imposer : que les romans analysés aient été traduits dans les deux sens (arabe-français; français-arabe), qu'ils l'aient été par l'auteur lui-même (puisque nous ignorons la répartition des tâches entre l'auteur et son collaborateur dans les autres cas), qu'ils appartiennent à des périodes différentes de la trajectoire littéraire de Boudjedra (avant et après les années 1980) et qu'il s'agisse d'une autotraduction simultanée dans un cas, et différée dans l'autre. Nous avons donc retenu pour notre étude *L'Insolation*, paru en français en 1972 et traduit en arabe en 1984 sous le titre *Al-Raane*, et *Timimoun*, paru en arabe en 1994 et traduit en français la même année et sous le même titre. Alors que le premier roman n'est traduit qu'après onze ans, le second est traduit l'année même de sa parution : ces écarts entre l'original et sa traduction et entre les deux romans mêmes (vingt-deux ans!) nous renseigneront sur le processus de composition et d'autotraduction et surtout sur l'évolution des stratégies d'écriture et de traduction chez Boudjedra. Notons qu'il existe une continuité thématique entre ces deux romans. On dirait que le héros de *Timimoun* est l'un des frères de celui de *L'Insolation*, car ils ont vécu tout à fait la même enfance. La preuve en est que certains épisodes du passé reviennent dans les deux romans, qui appartiennent pourtant chacun à une période de la trajectoire littéraire de Boudjedra ainsi qu'à un registre d'écriture différent. Là où *Timimoun* est, aux dires de Boudjedra lui-même, un « des romans schizophréniques [dont] le personnage est généralement un peu névrosé, méticuleux, maniaque »⁸, *L'Insolation* est plutôt un des romans « qui s'adossent à l'Histoire avec un grand H, qui parlent de l'érotisme, de la

⁸ Aleksandra Kroh, « Rachid Boudjedra », *L'aventure du bilinguisme*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 126.

passion, c'est une écriture d'une grande envergure, avec des phrases qui n'en finissent plus
»⁹.

Notre étude se divise en trois chapitres. Dans le premier, nous introduisons le phénomène de l'autotraduction littéraire que nous distinguons de la traduction « allographe »¹⁰, c'est-à-dire faite par autrui. Nous montrons les lieux où la tâche du traducteur « ordinaire » et celle de l'autotraducteur se différencient ou, au contraire, se recoupent. Nous faisons aussi un survol des principales études faites au sujet de l'autotraduction et des hypothèses qu'elles proposent. Nous présentons également dans cette partie les différents types d'autotraduction et essayons de voir lesquelles s'appliquent au cas de Boudjedra. Le deuxième chapitre est consacré à la présentation du contexte historique et linguistique du Maghreb plurilingue dans lequel évolue l'écriture politisée de Boudjedra. Nous avons jugé convenable de remonter dans l'histoire de ce territoire pour comprendre l'origine de ce multilinguisme qui n'a pas commencé avec la colonisation française. Après avoir exposé le statut des langues en Algérie (l'arabe classique et dialectal, le berbère et le français), nous présentons l'évolution du genre romanesque au Maghreb, surtout qu'il ne fait pas partie de la tradition littéraire arabe. Nous expliquons le vrai dilemme dans lequel vit l'écrivain maghrébin, à savoir dans quelle langue s'exprimer, en examinant ses choix linguistiques à l'époque coloniale et après l'indépendance (1956 pour le Maroc et la Tunisie et 1962 pour l'Algérie). Ce chapitre se clôt par la présentation de la vie et de l'œuvre littéraire de Rachid Boudjedra. Nous essayons d'expliquer son recours à l'autotraduction en examinant à quels moments de sa trajectoire littéraire et dans quelles circonstances il l'a pratiquée. Enfin, nous analysons au troisième chapitre les traductions de *L'Insolation* et de

⁹ *Ibid.*, p. 126.

¹⁰ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, p. 322.

Timimoun et évaluons l'importance des écarts et des rapprochements entre les versions arabe et française de chaque texte. Nous comparons en même temps les deux autotraductions afin de voir si la pratique de Boudjedra a évolué au fil du temps.

Cette étude devrait donc aboutir à une caractérisation du phénomène de l'autotraduction chez Rachid Boudjedra en établissant, d'une part, son profil d'autotraducteur et en identifiant, d'autre part, le(s) mode(s) et la (les) stratégie(s) d'autotraduction qu'il adopte.

Chapitre premier :

Théorie de l'autotraduction

Introduction :

Comme il n'existe pas de théorie générale de la traduction ni, par extension, de l'autotraduction, il faut examiner cas par cas pour dégager une possible théorie partielle. Nous situerons l'expérience de Boudjedra dans l'histoire de l'autotraduction pour trouver les traits qui caractérisent ce processus et le sujet le pratiquant. Nous tenterons de répondre aux interrogations suivantes : Quelles sont les circonstances qui ont favorisé l'émergence ou, au contraire, l'extinction de l'autotraduction ? Qu'est-ce qui rend certains écrivains prédisposés à l'autotraduction ? Qu'est-ce qui distingue les autotraducteurs des traducteurs « allographes » ? Quels sont les avantages de l'autotraduction ? Suffit-il de connaître les deux langues pour pouvoir se traduire ? Combien de types d'autotraduction peut-on compter ?

1. L'autotraduction littéraire dans l'histoire :

L'autotraduction n'est pas un phénomène récent dans l'histoire littéraire française et plus largement européenne. Cette pratique remonte en Europe au Moyen-âge et à la Renaissance, époques où le bilinguisme et le multilinguisme étaient la norme et non

l'exception à la règle. La diversité des idiomes en Europe médiévale nécessitait le recours à la traduction, souvent pour le simple but de communiquer. La traduction s'effectuait entre les différentes langues vernaculaires, entre le latin et ces langues vernaculaires. Si, à l'époque, plusieurs intellectuels utilisaient le latin comme langue de rédaction, d'autres écrivaient leurs textes à la fois en latin et en langue vernaculaire, de sorte qu'il existe plusieurs cas d'autotraduction. Malgré leur grande ambition d'enrichir la langue vernaculaire, les écrivains de cette époque étaient aussi convaincus que le latin assurait la survie de l'ouvrage et son universalité.

Les textes autotraduits appartiennent à plusieurs genres. On y compte des ouvrages poétiques, des essais philosophiques, des traités sur l'économie, sur la politique, etc. Hokenson et Munson¹¹ présentent les trois autotraducteurs français suivants pour la période allant du Moyen-Âge à la Renaissance : Nicolas Oresme (1348-1382), Charles d'Orléans (1396-1465) et Rémy Belleau (1528-1577). Elles ne mentionnent pas toutefois le cas célèbre de Joachim du Bellay¹², un des membres fondateurs du groupe de la Pléiade, qui rédigeait des sonnets en latin et les traduisait en français.

Théologien et traducteur d'Aristote, Oresme a publié une version française de son ouvrage *De moneta* (1356), qu'il a d'abord écrit en latin. De son côté, Charles d'Orléans, poète français bilingue, écrivait ses textes en français et les traduisait ensuite en anglais. Rémy Belleau puisait pour sa part dans l'héritage littéraire des Anciens afin d'écrire en langue vernaculaire. Il se traduisait ensuite en latin, considéré comme une langue universelle par rapport aux langues vernaculaires.

¹¹ Jan Walsh Hokenson et Marcella Munson, *The bilingual text. History and theory of literary self-translation*, Manchester, St. Jerome, 2007.

¹² Rainier Grutman, « Auto-translation », dans Mona Baker (ed.), *Routledge encyclopedia of translation studies*, London et New York, 1997, p. 18.

L'originalité du cas de Charles d'Orléans tient au fait que l'autotraduction s'effectue entre deux langues vernaculaires, là où sa direction habituelle était latin-langue vernaculaire. L'œuvre poétique de Charles d'Orléans fut exclue de la tradition littéraire anglaise car elle avait le statut secondaire de traduction. Il parut insuffisant que l'auteur signât lui-même les deux versions. Charles d'Orléans est considéré étranger du seul fait qu'il est né en France et non en Angleterre. Pourtant, capturé très jeune par les Anglais suite à la défaite d'Azincourt (1415), il a passé vingt-cinq ans en Angleterre (de 1415 à 1440). La réaction n'aurait sans doute pas été la même si Charles d'Orléans s'était traduit du latin en anglais, ou inversement. Non seulement il existait une concurrence entre ces langues vernaculaires, mais aussi les deux pays entretenaient un rapport conflictuel.

À partir du XVII^e siècle et suite aux traités de Westphalie en 1648, l'hégémonie de la langue française augmentait en Europe, bénéficiant de l'autorité et de l'excellence du réseau diplomatique français. En créant l'Académie française en 1635, le cardinal Richelieu a déplacé en France le centre de la République des Lettres et des Arts. D'une part, on a traduit en français la majorité des textes gréco-latins. D'autre part, la création littéraire a atteint son apogée sous le règne de Louis XIV. Le français du XVII^e et du XVIII^e siècle est devenu petit à petit la langue de l'élite européenne. Celle-ci avait les yeux fixés sur Paris et sur Versailles, où se regroupait l'aristocratie française et où se décidait la renommée des artistes et des écrivains. Ces derniers visaient d'abord le public du grand monde parisien dont la faveur était « le critère de la réputation européenne des artistes »¹³. Certains intellectuels étrangers, comme Leibniz, écrivaient leurs ouvrages directement en français, tenant compte du prestige et de l'universalité de cette langue. Celle-ci est devenue par ailleurs l'un des principaux pôles de l'autotraduction entre langues vernaculaires.

¹³ Marc Fumaroli, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Éditions de Fallois, 2001, p. 17.

[...] self-translation in this period so often involves French as one of the bilingual writer's languages because French was in many aspects a *lingua franca* of the early modern era.¹⁴

Hokenson et Munson¹⁵ retiennent le cas du dramaturge Italien Carlo Goldoni (1707-1793), qui a rédigé certaines de ses pièces d'abord en français et les a traduites ensuite en italien.

Avec la pensée romantique, le concept de littérature nationale s'est imposé. Plusieurs auteurs étaient convaincus qu'il est naturellement impossible de créer dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle. Évidemment, celle-ci correspondait à la langue nationale. Selon l'Allemand Friedrich Schleiermacher¹⁶, par exemple, le génie ne peut pas s'exprimer en deux langues à la fois. L'écrivain et l'œuvre bilingues sont, par conséquent, impossibles. Le bilinguisme est devenu à partir de cette époque l'exception et non plus la norme comme au Moyen-Âge et à la Renaissance¹⁷. La propagation d'une telle idéologie dans les milieux littéraires explique la disparition momentanée de l'autotraduction. Ce phénomène est exclu notamment parce qu'il engage deux codes linguistiques dans le processus de création de l'œuvre littéraire. L'auteur bilingue est considéré un être étranger à deux langues et deux cultures, ne pouvant pas appartenir de manière totale à l'une d'entre elles.

L'unilinguisme est resté le modèle dominant jusqu'à l'avènement de la littérature postcoloniale vers les années 1960. Celle-ci est le résultat du contact entre la langue et la culture dominantes du colonisateur et celles, périphériques et dominées, des indigènes. Notons que le postcolonialisme ne se réduit pas un concept historique renvoyant à la période

¹⁴ Jan Walsh Hokenson et Marcella Munson, *op. cit.*, p. 85.

¹⁵ *Ibid.*, p. 113-131.

¹⁶ Friedrich Schleiermacher, « Des différentes méthodes du traduire », traduit par Antoine Berman, dans Berman et al., *Les Tours de Babel. Essais sur la traduction*, Paris, Trans-Europ-Repress, 1986, p. 279-346.

¹⁷ Paradoxalement, nombreux sont les auteurs français qui traduisaient des textes étrangers vers leur langue maternelle, dont Baudelaire, Chateaubriand, Nerval, Nodier, etc. En fait, on distinguait bien la tâche de traduire de celle de créer.

qui suit la décolonisation. La littérature postcoloniale renvoie aux productions littéraires provenant des pays anciennement colonisés. Les auteurs des œuvres postcoloniales utilisent des stratégies et des pratiques subversives pour résister et renverser les modèles du pôle dominant. Dans un contexte postcolonial, le bilinguisme et le biculturalisme sont des phénomènes courants. La décision d'écrire en telle ou telle langue est très significative car elles sont chargées d'une valeur symbolique. Occupant une position centrale dans le marché des langues, le français garantit aux écrivains provenant des anciennes colonies une plus grande diffusion que ne le leur permet la langue maternelle. Conscient de ce phénomène, l'Algérien Rachid Boudjedra produit son œuvre à la fois en arabe et en français.

L'autotraduction est également un phénomène relativement fréquent dans les communautés minoritaires¹⁸ dans le but d'avoir un public plus large. Vivant au sein de populations majoritaires, les auteurs appartenant à des minorités linguistiques (par exemple les Galiciens en Espagne, les Polonais en Belarus ou les Kabyles en Algérie, etc.) ne sauraient faire entendre leur voix dans leur langue maternelle, puisque, évidemment, elle n'est pas celle de la majorité. Ils choisissent alors de s'autotraduire, visant un équilibre entre l'ancrage national que leur permet leur langue maternelle, et l'universalité que leur offrent les langues de grande diffusion, comme le français, l'anglais ou l'espagnol.

De telles forces centripètes de diffusion internationale sous-tendent également la démarche des autotraducteurs irlandais et écossais qui transposent leur œuvre gaélique dans la langue commune au Royaume-Uni, ou celle des écrivains espagnols qui choisissent de rendre accessible au public hispanophone leur œuvre préalablement édifiée en catalan, en galicien ou en basque.¹⁹

¹⁸ Pour en savoir plus : Yves Plasseraud, *les minorités*, paris, Montchrestien, 1998.

¹⁹ Rainier Grutman, « L'autotraduction : dilemme social et entre-deux textuel », *Atelier de traduction*, n. 7, 2007, p. 196.

Si des recherches récentes montrent que l'autotraduction n'est pas une expérience réservée à quelques élus, elle est pourtant loin d'être un exercice facile, comme en témoignent certains autotraducteurs célèbres tels Beckett et Nabokov. Il s'agit d'une tâche que certains auteurs bilingues trouvent plutôt absurde et contraignante. Pour Mavis Gallant, par exemple, l'acte de s'autotraduire est l'équivalent de celui de « refaire une peinture dans un autre ton »²⁰. Bref, les auteurs qui, à travers l'histoire, choisissent de s'exprimer en plusieurs langues sont nettement plus nombreux que ceux qui décident de s'autotraduire.

2. Autotraduction versus traduction allographe :

La tâche de l'autotraducteur s'apparente de quelque manière à celle du traducteur allographe, sauf que le premier a le privilège d'avoir accès au « génotexte » et à toutes les clés de l'original. Le concept de «génotexte», emprunté par Verena Jung²¹ à Julia Kristeva²², renvoie au texte sous-jacent qui est à l'origine du texte que nous avons sous les yeux. Kristeva désigne la structure linguistique du texte écrit par le terme «phénotexte». Par contre, le traducteur tente de retrouver le trajet suivi par l'auteur du texte dans une démarche inverse. L'autotraducteur évite les difficultés que peut expérimenter tout autre traducteur sur le plan herméneutique puisqu'il connaît bien le texte de départ, qui est également de sa main.

He will never unwittingly misinterpret his own work, and this undoubtedly confers grate authority on any translator; despite not having the liberty to change the established fictional world of the literary work, he may well decide to add to the work in some way since he still maintains his status as an author;

²⁰ Devarrieux, Claire, "Gallant: Paris est un jouet", *Libération (hors série : les 80 livres de l'année)*, mars 1993, p.15, citée par Rainier Grutman, *ibid.*, p. 194.

²¹ Verena Jung, *English-German self-translation of academic texts and its relevance for translation theory and practice*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2002.

²² Julia Kristeva, *Sēmeiōtika: recherche pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969.

he can move more confidently in constructing a new linguistic universe since he will not be conditioned by the linguistic universe of the source language and he will know with the utmost certainty when he is justified in departing from the original text and when he is not, since he knows perfectly just how he originally concretized his thoughts through words, that is, he knows when these words are the only words which will serve and when they are only one set of words among many other equally valid sets.²³

Alors que le traducteur s'applique à interpréter l'original, à consulter les autres traductions – au cas où elles existeraient – et à suivre le projet d'écriture de l'auteur dans des préfaces, des critiques et des entrevues, l'autotraducteur peut directement se mettre à « parler » dans une autre langue. En effet, il connaît tout simplement la structure de son texte et il se comprend.

L'autotraduction se distingue encore de la traduction allographe par le fait que l'auteur signe les deux versions de l'œuvre. Étant donné que l'auteur est le traducteur de son texte, aucune distance ne sépare l'original de la traduction. L'autotraducteur, qui jouit du privilège d'auctorialité, peut prendre plus de libertés que tout autre traducteur. Nul ne peut lui reprocher la décision d'ajouter, de retrancher ou de changer des éléments de son texte. Ces opérations ne sont bien sûr pas permises au traducteur allographe. Aux yeux des lecteurs et de la critique, la version autotraduite restera toujours supérieure à toute autre traduction du même texte. Elle sera toujours considérée la version la plus authentique puisqu'elle émane de l'auteur:

What is at stake here is the old notion of authority, of which original authors traditionally have lots and translators none. [...] The public's preference for an author's translation is less based on an extensive study of its intrinsic qualities [...] than on an appreciation of the process that gave birth to it.²⁴

²³ Helena Tanqueiro, « Self-translation as an extreme case of the author-translator-dialectic », dans Allison Beeby, Doris Ensinger et Marisa Presas (éds.), *Investigating translation. Selected papers from the 4th International Congress on Translation, Barcelona, 1998*, Amsterdam, John Benjamins, 1998, p. 59.

²⁴ Rainier Grutman, *op. cit.*, p. 19.

Selon Michaël Oustinoff, l'autotraduction « clôt l'œuvre sur elle-même »²⁵. Elle empêche par avance toute retraduction allographe ultérieure, même si l'auteur n'est pas nécessairement le meilleur traducteur de son texte. Il est possible que l'auteur ne soit pas bien entraîné à l'exercice de la traduction ou que ses compétences linguistiques soient inférieures. D'où vient alors cette vision secondaire de la traduction et du sujet traducteur ?

Si à l'époque médiévale - et jusqu'au XVIIIe siècle - le traducteur se permettait de modifier certains éléments de l'original, il a vu ses privilèges se limiter depuis l'avènement du Romantisme. Sous l'Ancien Régime, le traducteur cherchait à *imiter* l'auteur de l'original et à le dépasser en présentant une version nouvelle du texte.

The normative figure during the seventeenth and eighteenth centuries is the translator as creator of a new work, imitating the original *auctor* but freely exercising his (rarely her) literary skills in his own language. [...], but by the end of the Enlightenment it was still a rare translator who produced even a fairly close translation of the original, in our contemporary understanding of those terms.²⁶

La traduction n'était pas alors considérée comme une pratique dérivée, seconde et dépendante. La subordination du produit et du sujet traducteur revient à l'empire de « l'homme de lettres »²⁷ qui, à partir de la fin du XVIIIe siècle et tout au long du XIXe, s'est entouré d'un immense halo de gloire. Le travail du traducteur – réduit à un simple transfert linguistique – se trouve minimisé face à celui du grand écrivain qui entre en communication avec l'absolu pour créer son œuvre. Cette subordination pourrait être aussi expliquée par le fait que la traduction n'était pas reconnue en tant que discipline autonome mais plutôt

²⁵ Michaël Oustinoff, *Bilinguisme d'écriture et auto-traduction. Julien Green, Samuel Beckett, Vladimir Nabokov*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 83.

²⁶ Jan Walsh Hokenson et Marcella Munson, *op. cit.*, p. 90.

²⁷ Voir notamment la typologie développée par Alfred de Vigny dans sa préface à *Chatterton* (Vigny, « Les visages romantiques de l'auteur », dans Alain Brunn, *L'auteur*, Paris, Flammarion, « Corpus », 2001, p.89-94).

comme un domaine connexe, lié notamment à la linguistique et aux études littéraires. Elle servait d'un côté d'outil pour l'apprentissage des langues et, de l'autre, de moyen pour la propagation des textes littéraires.

Dans une analyse des traits caractéristiques de ce qu'il appelle la « fonction-auteur »²⁸, Michel Foucault soutient que celle-ci est liée au système juridique et institutionnel (la censure) qui conditionne l'univers des discours. Le discours est, à l'origine, un acte chargé de risques puisque lié à la religion : il fut soit sacré, licite et religieux, soit profane, illicite et blasphématoire. Selon Foucault, la « fonction-auteur » ne s'applique pas uniformément, ni à toutes les époques, à tous les types de discours. Il rappelle qu'il y eut un temps où les textes « littéraires » circulaient sans faire référence à leurs auteurs. C'est à partir du XVII^e ou du XVIII^e siècle - il ne le précise pas - que l'anonymat de l'auteur n'était plus toléré. Foucault ajoute que la « fonction-auteur » ne se définit pas par la simple attribution d'un discours à son énonciateur. Elle est déterminée par la critique à travers plusieurs éléments, dont la biographie de l'auteur, son style, l'unité d'écriture, etc. Enfin, selon Foucault, la « fonction-auteur », le « je » qui se trouve dans le texte, ne renvoie pas à l'individu réel qui le rédige mais à un égo multiple. Le travail du traducteur est plus long que celui de l'autotraducteur puisqu'il doit déterminer cette fonction dans l'original.

L'hégémonie de l'auteur et la secondarité de la traduction comme domaine et comme processus ne pouvaient que marquer le statut du produit et celui du sujet traducteur, tant sur le plan symbolique que sur le plan juridique²⁹. Il est communément entendu que la traduction est une représentation ou une copie de l'original et que le traducteur, soumis à la fameuse

²⁸ Michel Foucault, « Émergence de la fonction-auteur », dans *ibid.*, p. 75-82.

²⁹ Pour en savoir plus consulter : Salah Basalamah, « Translation rights and the philosophy of translation », ds Paul St. Pierre et Prufulla C. Kar, *In translation. Reflections, refractions, transformations*, New Delhi, Pencraft International, 2005, p. 98-113.

obligation de fidélité, ne fait que reprendre l'œuvre dans une autre langue. « L'invisibilité »³⁰ du traducteur et son effacement derrière la personnalité de l'auteur sont devenues une règle déterminée en partie par la conception des droits d'auteur alors que les droits de la traduction restent ambigus pour ne pas dire inexistantes. La traduction doit être « transparente »³¹ et produire l'illusion qu'elle peut remplacer l'original.

Cette vision restreinte de la traduction et de la tâche du traducteur est aujourd'hui largement contestée par les théoriciens de la traduction, qui cherchent à leur accorder leur juste valeur, tout en établissant un rapport plus égalitaire entre les deux partis. Basé sur la complémentarité et l'interdépendance, ce rapport nouveau est incontestablement plus fort dans le cas des autotraductions. En effet, cette dernière peut-être considérée comme le prolongement de l'original (souvent en fonction d'un nouveau public) et le lieu de sa confirmation, de sorte que les deux versions forment les fragments équivalents d'une seule Œuvre³².

Le phénomène de l'autotraduction, tel que décrit par Brian Fitch dans son étude de l'œuvre beckettienne, correspond à la vision transcendante de l'acte traductif exprimée par Walter Benjamin dans « L'abandon du traducteur »³³. La traduction complète l'original et lui assure la survie. L'existence de la version originale ne serait pas possible sans celle de la traduction. Celui-ci énonce au début de son texte que la « bonne » traduction n'est pas essentiellement communication. Plutôt que d'être une restitution de sens, elle est une forme qui trouve sa finalité dans l'expression du rapport d'affinité entre les langues. Effectivement, les langues des deux versions d'un texte autotraduit se complètent et révèlent ce que

³⁰ Lawrence Venuti, *The translator's invisibility*, New York, Routledge, 1995.

³¹ *Ibid.*

³² Brian T. Fitch, *Beckett and Babel. An investigation into the status of the bilingual work*, Toronto, Buffalo et Londres, University of Toronto Press, 1988.

³³ Walter Benjamin (traduit par Laurent Lamy et Alexis Nouss), « L'abandon du traducteur : Prolégomènes à la traduction des « Tableaux parisiens » de Charles Baudelaire », *TTR*, vol. 10, n. 2, 2^e semestre 1997, p. 13-69.

Benjamin appelle « le pur langage ». L'original et la traduction sont les fragments d'un langage supérieur et d'une même Œuvre. Quelle serait d'ailleurs l'utilité de raconter deux fois la même histoire si ce n'est pour mener une nouvelle aventure du langage ? En produisant son texte dans une autre langue sans qu'il n'y ait besoin apparent de le faire, dit Salah Mejri, l'auteur

traduit par là un sentiment de linguiste qui verrait dans le transfert d'une langue à une autre du même texte narratif une opération double où le contenu informationnel serait identique mais où des disparités intrinsèquement linguistiques déterminent la configuration finale du texte.³⁴

Notons que Michaël Oustinoff, repris par Hokenson et Munson³⁵, critique le concept fitchéen d'œuvre unique qui existe à travers plusieurs versions équivalentes, étant produites par l'auteur même³⁶. Il remarque justement que les versions des textes de Beckett, tout comme ceux de Nabokov, sont suffisamment différentes au point de croire qu'elles émanent de deux auteurs et non d'un seul.

Parmi les disparités linguistiques retenues par Salah Mejri, nous retenons le niveau strictement phonologique (sonorité, rythme), le niveau lexical, la mise en valeur des contenus pragmatiques et, enfin, les jeux chargés de significations propres et permis dans chaque code linguistique. La notion de traductibilité, qui est au centre de la pensée de Benjamin, est une propriété essentielle des textes autotraduits : ce sont des textes qui appellent *leurs auteurs mêmes* à leur traduction.

L'auteur bilingue entretient un rapport intime avec les mots. Il est sensible à leur degré d'expressivité dans chaque langue, ce qui le rend prédisposé à l'autotraduction, du

³⁴ Salah Mejri, « L'écriture bilingue : traduction ou réécriture ? Le cas de Salah Guermadi », *Meta*, vol. 45, n. 3, 2000, p. 456.

³⁵ Jan Walsh Hokenson et Marcella Munson, *op. cit.*, p. 195.

³⁶ Michaël Oustinoff, *op. cit.*, p. 254-257.

moins dans sa forme « intérieure »³⁷. Celle-ci est une opération toujours en fonction dans l'esprit de l'auteur bilingue, même s'il ne traduit pas son texte. L'auteur bilingue trouve, par exemple, qu'une réalité peut être mieux exprimée dans une langue que dans une autre. Tel est le cas de Jorge Semprun qui, dans un passage de *L'écriture ou la vie*, cherche le mot qui exprimerait le mieux son expérience de la mort au camp de Buchenwald :

J'ai traversé la mort, elle avait été une expérience de ma vie. Il y a des langues qui ont un mot pour cette sorte d'expérience. En allemand, on dit *Erlebnis*. En espagnol : *vivencia*. Mais il n'y a pas de mot français pour saisir d'un seul trait la vie comme expérience d'elle-même. Il faut employer des périphrases. Ou alors utiliser le mot « vécu », qui est approximatif. Et contestable. C'est un mot fade et mou. D'abord et surtout, c'est passif, le vécu. Et puis, c'est au passé. Mais l'expérience de la vie, que la vie fait d'elle-même, de soi-même en train de la vivre, c'est actif. Et c'est au présent, forcément. C'est-à-dire qu'elle se nourrit du passé pour se projeter dans l'avenir.³⁸

Enfin, le bilinguisme est une condition nécessaire mais insuffisante à l'autotraduction littéraire. Verena Jung y ajoute le biculturalisme : l'autotraducteur doit connaître la littérature des deux langues en question pour avoir un statut culturel dans les deux communautés.³⁹

3. Typologies :

Dans son livre tiré de sa thèse de doctorat, *Bilinguisme d'écriture et auto-traduction*. Julien Green, Samuel Beckett, Vladimir Nabokov, Michaël Oustinoff distingue trois « degrés » de l'autotraduction, à savoir : l'autotraduction naturalisante, décentrée et (re)créatrice.

³⁷ Ce terme est de Verena Jung. Nous y reviendrons dans la partie suivante.

³⁸ Jorge Semprun, *L'écriture ou la vie*, Paris, Gallimard, 1994, p. 193-184.

³⁹ Verena Jung, *op. cit.*, p. 18.

L'autotraduction naturalisante consiste « à plier le texte à traduire aux seules normes de la langue traduisante en éradiquant toute⁴⁰ interférence de la langue source »⁴¹. Il s'agit d'une autotraduction transparente qui ne tient pas compte de l'étrangeté de l'œuvre originale. L'autotraducteur ajuste son texte en fonction des attentes de la culture-cible. Il essaie de tout traduire vers la langue de son deuxième public, effaçant ainsi toutes les marques de la langue source du texte.

De son côté, l'autotraduction décentrée englobe « toute traduction qui s'écarte des normes d'une doxa traduisante donnée indépendamment de tout jugement de valeur »⁴². L'autotraducteur se permet d'introduire des formes étrangères dans le texte traduit. Si, par exemple, la doxa impose au traducteur de tout rendre dans la langue cible, ce dernier se permet certains écarts à la norme.

Enfin, l'autotraduction (re)créatrice comprend, comme le suggère son nom, une part considérable de création. L'auteur se donne beaucoup de libertés, quitte à réécrire ou recréer son texte, opérations aujourd'hui interdites au traducteur allographe. Cette dernière catégorie est une « réécriture traduisante » du texte original. L'œuvre se compose donc de deux versions autonomes.

En examinant de plus près ces trois degrés, il nous semble que Michaël Oustinoff les établit en partant de l'idée que l'autotraducteur joue beaucoup plus le rôle de traducteur que celui d'auteur du texte. Cette hypothèse est adoptée par d'autres théoriciens, comme Helena Tanqueiro.⁴³ Selon elle, l'autotraducteur, comme tout autre traducteur, est contraint par la présence d'un univers fictionnel préétabli dans le texte littéraire à traduire. Il se permettrait

⁴⁰ Nous soulignons.

⁴¹ Michaël Oustinoff, *Bilinguisme d'écriture et autotraduction. Julien Green, Samuel Beckett, Vladimir Nabokov*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 25.

⁴² *Ibid.*, p. 32.

⁴³ Helena Tanqueiro, *op. cit.*, p. 62-63.

alors de prendre beaucoup plus de libertés quand il touche à la dimension linguistique du texte en question, puisqu'il n'est pas contrôlé par l'univers linguistique de la langue source. Or, en comparant les deux versions du même texte, on trouve que l'autotraducteur peut toujours prendre la décision de modifier des éléments fictionnels de l'œuvre. Étant l'auteur du texte, il ne se sentirait pas « obligé d'être fidèle »⁴⁴. L'hypothèse de Tanqueiro limite d'ailleurs la traduction à une opération linguistique alors que le traducteur (l'autotraducteur) est aussi un agent culturel.

La typologie établie par Oustinoff ne distingue pas clairement la tâche de l'autotraducteur de celle du traducteur allographe. Elle ne distingue pas non plus la spécificité du texte autotraduit qui, en l'occurrence, se confond avec la traduction normale. En effet, nous pouvons relever ces trois tendances traductives en faisant l'analyse de toute autre traduction allographe. Celles-ci coexistent dans tout texte traduit. Il suffit de revoir les traductions de Shakespeare dans l'histoire pour s'assurer de leur validité. La première catégorie nous semble d'ailleurs difficilement applicable dans le cas des autotraductions en raison de sa visée de « pureté » absolue⁴⁵. Lorsqu'un auteur bilingue et biculturel change de langue d'écriture, son texte est marqué par la langue première. Ceci se manifeste à travers des interférences. Il nous semble presque impossible qu'un autotraducteur puisse produire une autotraduction naturalisante et pure telle que décrite par Oustinoff. L'analyse de ces trois degrés de l'autotraduction dans un texte donné ne suffit pas pour faire une description détaillée de ce phénomène. La distinction se fait aussi à d'autres niveaux comme le montrent les travaux de Rainier Grutman et de Verena Jung.

⁴⁴ Jorge Semprun cité par Rainier Grutman, *op. cit.*, p. 194.

⁴⁵ Notez le vocabulaire employé par Oustinoff.

Rainier Grutman distingue entre l'autotraduction simultanée et l'autotraduction différée⁴⁶. Alors que la première s'effectue au moment même de la rédaction de l'œuvre originale, la seconde paraît après (parfois longtemps après) la publication de celle-ci. L'autotraduction simultanée permet à l'auteur de rédiger son œuvre et de la rectifier en fonction de la traduction qu'il prépare en même temps. Tel est le cas de Samuel Beckett qui, souvent, dans un processus de « création bilingue »⁴⁷, travaillait à la fois les deux versions, la française et l'anglaise, de ses textes. L'auteur-traducteur sait au moment d'écrire son œuvre qu'il va la traduire, ce qui peut influencer l'écriture. Ainsi, l'autotraduction simultanée du roman *Instruments des ténèbres* (1996)⁴⁸ a permis à Nancy Huston non seulement d'améliorer son texte, mais d'en rapprocher les deux versions. Effectivement, l'autotraducteur découvre son texte et le révisé en le transposant dans une autre langue. Par contre, dans le cas de l'autotraduction différée, une partie de la critique et du public a déjà eu accès à l'œuvre originale, ce qui limite à l'auteur la possibilité de recréer son texte.

Grutman établit un questionnaire qui aide à esquisser le portrait de l'autotraducteur et à donner plus d'éclaircissement sur sa pratique. Là où Michaël Oustinoff se concentre sur le texte autotraduit et sur le mode de traduction, Rainier Grutman inclut aussi dans son étude le sujet traducteur pour comprendre ce phénomène singulier. Parmi les questions qu'il se pose nous retenons les suivantes : s'agit-il d'une pratique systématique ou d'un cas isolé ? Dans quel sens (langue source-langue cible) l'autotraduction se fait-elle ? L'auteur traduit-il vers sa langue maternelle ou la réserve-t-il plutôt à l'écriture de l'original ? À quel moment de sa trajectoire littéraire l'auteur devient-il autotraducteur ? S'agit-il de traductions simultanées ou de traductions différées ? Les versions traduites paraissent-elles longtemps après la

⁴⁶ Rainier Grutman, « Auto-translation », *op. cit.*, p. 20.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 20.

⁴⁸ Paru en anglais sous le titre *Instruments of darkness*.

publication de l'original ? Y-a-t-il une hiérarchisation des langues selon les registres ou les genres littéraires pratiqués ? Pourquoi l'auteur se traduit-il ?

Quant à Verena Jung⁴⁹, elle distingue huit types d'autotraductions qui fonctionnent en paires dichotomiques :

1. Autotraduction vers la langue maternelle ou vers une langue seconde
2. Autotraduction autonome ou en collaboration
3. Autotraduction fidèle (« faithful ») ou libre (« free ») ou autotraduction homoskopique ou hétéroscopique
4. Autotraduction simultanée ou différée

Jung constate dans la première catégorie que la plupart des autotraducteurs préfèrent écrire dans leur langue seconde et se traduire ensuite vers leur langue maternelle. Elle donne l'exemple de Nabokov, Arnheim, Arendt, Schmidt, etc. Ces autotraducteurs se conforment ainsi à la règle selon laquelle les traducteurs allographes traduisent vers leur langue maternelle. Jung explique le fait que certains auteurs de son corpus comme Heym, Hutchinson, Wilss et Zoeppritz, se soient traduits vers leur langue seconde par une raison pratique : on avait besoin en langue seconde d'un texte qu'ils avaient déjà rédigé dans leur langue maternelle. Comme ils possédaient les compétences linguistiques nécessaires, ils l'ont traduit eux-mêmes. Si le « choix » d'une langue d'écriture ou de traduction semble simple dans les exemples retenus par Jung, la même décision est beaucoup plus complexe dans d'autres cas d'autotraduction. Rachid Boudjedra, par exemple, s'est traduit dans les deux directions pour des raisons tantôt idéologiques, tantôt pratiques. Motivé par l'idéologie nationaliste, il s'est mis à rédiger son texte original en arabe et le traduisait ensuite en

⁴⁹ Verena Jung, *op. cit.*, p. 22-26.

français. Toutefois, il s'exprimait d'abord en français à chaque fois que le terrorisme devenait plus menaçant en Algérie.

La deuxième paire d'autotraduction, autonome ou en collaboration, est liée à la transposition du texte vers la langue seconde. Selon Jung, certains auteurs font appel à un traducteur qui possède la langue seconde en question comme langue maternelle, afin d'éviter certains problèmes stylistiques. Cette collaboration n'exclut pourtant pas le texte de la catégorie des autotraductions. Il est toujours considéré comme tel puisque l'auteur suit (ou contrôle) la traduction de près, ce qui en fait une version « autorisée » et même voulue par l'auteur. Rachid Boudjedra a traduit au moins cinq de ses textes⁵⁰ en français en collaboration avec le Libanais Antoine Mousalli. Contrairement à l'affirmation de Jung, le français n'est pas la langue maternelle du traducteur de Boudjedra. D'ailleurs, par rapport à un Libanais, le français serait pour un Algérien beaucoup plus proche d'une langue première. Boudjedra ne fait pas appel à son traducteur pour des besoins stylistiques mais plutôt pour restreindre sa créativité en l'empêchant de réécrire le texte : « j'ai pris un traducteur pour la version française, comme un garde-fou qui m'a évité de réécrire chaque fois deux versions d'un même livre »⁵¹, dit-il dans une de ses entrevues.

La troisième catégorie oppose l'autotraduction fidèle - « faithful » - à l'autotraduction libre - « free ». Jung reprend avec quelques réserves le concept de fidélité utilisé par Elisabeth Klosty Beaujour dans son étude des autotraductions de Vladimir Nabokov⁵². Elle relie ces deux types d'autotraductions à la distinction faite par Juliane House entre des

⁵⁰ Il s'agit de *Greffe* (1984), *La macération* (1984), *La pluie* (1987), *La prise de Gibraltar* (1987), *Le désordre des choses* (1991).

⁵¹ Antoine de Gaudemar, « Entretien avec Rachid Boudjedra », *Libération*, 23 mai 1991, p. 13, cité par El Ogbia Bachir-Lombardo, *Le bilinguisme dans les œuvres de Rachid Boudjedra, du Démantèlement au Désordre des choses. Traduction, adaptation, réécriture*, Thèse de Doctorat, Paris 13, 1995, p. 36. Consultée en ligne à l'adresse : <http://www.limag.refer.org/Theses/Bachir-Lombardo.PDF> le 25 avril 2008.

⁵² Elisabeth Klosty Beaujour, « Translation and Self-Translation », dans Vladimir E. Alexandrov (dir.), *The Garland Companion to Vladimir Nabokov*, New York, Garland, 1995, p. 714-725.

traductions « cachées » (*covert*) et « avouées » (*overt*), distinction reprise par Brian Fitch⁵³ dans son livre sur Beckett. Là où les traductions cachées « filtrent » toutes les marques d'étrangeté du texte traduit, les traductions avouées confrontent les lecteurs à l'étrangeté de la structure et du contenu de l'original. Nous retrouvons donc, mais sous des noms différents, les types distingués par Oustinoff. Verena Jung critique cette terminologie et trouve qu'elle est problématique puisqu'elle ne tient pas compte du « *skopos* » (but, fonction, finalité) de l'original versus celui de l'autotraduction. Elle remplace ce vocabulaire par un autre, qu'elle juge plus adéquat : l'autotraduction homoskopique versus l'autotraduction hétéroskopique.

Fondée en Allemagne à la fin des années 1970, la théorie du *skopos* présente une approche fonctionnaliste de la traduction (l'autotraduction). Celle-ci est considérée comme un acte de communication orienté vers un but et non le transfert d'un texte d'une langue à une autre. Le traducteur décide de ce qui est fonctionnel dans le texte tout en se réglant de façon prospective sur le contexte de réception du texte d'arrivée. La traduction est une réénonciation du texte dans un contexte différent qui nécessite d'ajuster le contenu et la forme de l'original en fonction des besoins du récepteur. On ne parle plus de fidélité mais de loyauté au texte original. Selon la théorie du *skopos*⁵⁴, la qualité d'une traduction est jugée en fonction de son adéquation au cahier des charges de significations qui accompagne le contrat ou la demande de traduction. L'originalité du texte est une notion complètement relative. Selon Jung, l'autotraduction d'un essai universitaire, par exemple, dans une langue où ce domaine n'est pas encore développé, nécessite l'ajout d'exemples et d'explications afin de réussir à produire l'effet souhaité chez le public cible. Jung précise qu'un texte autotraduit présente souvent les marques des deux catégories (homoskopique et hétéroskopique) mais à

⁵³ Brian T. Fitch, *op. cit.*, p. 30-32.

⁵⁴ Notes du cours TRA 4975 : Introduction aux théories de la traduction donné par M. Salah Basalamah, École de traduction et d'interprétation, Université d'Ottawa, automne 2006.

des niveaux différents: il peut être hétéroscopique dans le choix des exemples et homoscopique dans la présentation de l'information.

En traduisant ses romans en français, Rachid Boudjedra tient compte de l'étrangeté de l'univers fictif (les lieux, les traditions, la nourriture, etc.) pour le public-cible. Il essaie de rapprocher ces images à travers des explications ce qui rend certains passages un peu plus longs dans le texte français. Parfois, il omet tout simplement ces éléments de la traduction. Le texte est hétéroscopique dans le choix des exemples mais homoscopique dans leur présentation. En effet, l'auteur maintient le même degré de narration et opère ces changements dans le texte de manière subtile. Nous montrerons au troisième chapitre comment Boudjedra présente son texte à ces deux publics, ceci à travers quelques exemples précis.

Verena Jung emprunte la dernière paire d'autotraduction (simultanée ou différée) à Rainier Grutman. Elle affirme que la pratique de l'autotraduction simultanée est « très » rare, tirant ce constat du corpus qu'elle a retenu dans son étude. Elle se base, d'une part, sur un témoignage de Hannah Arendt qui manifeste son désir de maintenir séparées les deux versions de son texte, l'anglaise et l'allemande. D'autre part, Jung croit que l'autotraduction, notamment dans le monde universitaire, est un exercice effectué suite à une demande, à un besoin, et non une pratique exercée pour elle-même. Elle remarque que, souvent, le texte existe déjà avant sa traduction, ce qui fait de la l'autotraduction différée une pratique plus fréquente.

Jung ajoute aussi la catégorie de l'autotraduction intérieure qui est toujours opérante dans l'esprit de l'auteur bilingue. Elle en déduit que l'autotraduction différée possède, à l'origine, une part de cette simultanéité de la transposition entre les langues. L'autotraduction intérieure peut être pratiquée par l'écrivain bilingue même au cas où il exerce

l'autotraduction différée, ou qu'il ne traduit jamais son texte. Jung rend de cette manière le sens de l'autotraduction plus global. Elle devient à la limite une pratique innée (traduction de la pensée). Notons que l'autotraduction simultanée dans le domaine littéraire n'est pas aussi rare que celle présentée par Jung dans le domaine académique. La littérature en compte plusieurs cas autres que Samuel Beckett, auquel elle fait référence, dont la Canadienne Nancy Huston. De son côté, Rachid Boudjedra a traduit simultanément *Timimoun* en 1994. Il a collaboré aussi dans la traduction simultanée d'au moins deux autres de ses textes⁵⁵. En fait, la distinction principale à faire dans l'analyse de l'œuvre autotraduite de Boudjedra est entre autotraduction simultanée ou différée. Un aperçu global sur sa production romanesque à partir des années 1980 nous donne l'impression qu'il tend plus vers l'autotraduction simultanée (voir tableau p. 53) ou, du moins, à réduire l'écart entre les deux versions. Celui-ci est souvent d'un ou de deux ans. En effet, sur six romans publiés entre les années 1980 et 1990, trois sont traduits simultanément. Il s'agit de *La macération* (1984), *Le désordre des choses* (1991) et *Timimoun* (1994). Par contre, la version française de *La prise de Gibraltar* paraît en 1987, un an suite à la publication de l'original en arabe, celle de *La pluie* et du *Démantèlement* sortent en 1987 et en 1982, deux ans après la parution de la version arabe. D'ailleurs, nous justifions la collaboration avec un traducteur par le besoin de réduire l'intervalle entre les deux versions, accélérant ainsi la parution du texte traduit. L'autotraduction en collaboration est donc utile dans la mesure où elle permet à Boudjedra de maintenir le même rythme de création tout en produisant une œuvre bilingue (il produisait, approximativement, un roman chaque année).

⁵⁵ Il s'agit de *La macération* (1984) et *Le désordre des choses* (1991).

Enfin, Verena Jung s'arrête à la question du statut du texte autotraduit : s'agit-il d'un deuxième original, d'une simple traduction ou de l'un des deux fragments d'une seule Œuvre? Elle soutient qu'il est plus acceptable de considérer l'autotraduction simultanée comme un deuxième original. Dans le cas de l'autotraduction différée, il est difficile de nier que l'auteur-traducteur part du texte original, comme le ferait tout autre traducteur allographe. La différence principale revient, selon Jung, au fait que les autotraducteurs ont accès à « l'intertexte » auquel personne, à part l'auteur, ne peut accéder. Par « intertexte » elle entend les sources de l'auteur, les textes qui l'ont influencé, les souvenirs pendant l'écriture, le processus qui a précédé l'écriture, etc. Bref, il s'agit de ce que Brian Fitch⁵⁶ désigne par le terme « génotexte », suivant la terminologie de Julia Kristeva. Ainsi, en évaluant les écarts et les rapprochements entre les deux versions du même texte, l'autotraduction permet de nous renseigner sur la genèse de l'œuvre et sur l'évolution du style de l'auteur. L'accès au « génotexte » fait tout le privilège de l'autotraducteur par rapport au traducteur allographe, en plus d'une certaine liberté dans l'acte du traduire.

Conclusion

Pour conclure, le phénomène de l'autotraduction littéraire est peut-être plus fréquent qu'on ne le pense. Il suffit d'ailleurs d'accorder un peu plus d'attention à la production littéraire dans les communautés minoritaires et dans les sociétés bilingues pour constater ce fait. L'autotraduction, quoiqu'elle recoupe la traduction allographe à divers endroits, s'en distingue sur plusieurs plans, notamment par le fait que le sujet traducteur est lui-même

⁵⁶ Brian T. Fitch, « The status of self-translation », *Texte*, 2, 1985, p. 85-100.

l'auteur de l'original. Le phénomène de l'autotraduction, dans les divers types distingués, déconstruit l'opposition original-traduction car les deux versions constituent les fragments d'une même œuvre. L'autotraduction est même le lieu du prolongement de l'original.

Deuxième chapitre :

Contexte d'écriture et trajectoire de Boudjedra

Introduction

Dans son essai intitulé *Maghreb pluriel*, Abdelkibir Khatibi souligne que le bilinguisme et le plurilinguisme ne sont pas des phénomènes récents au Maghreb. Ce sont des phénomènes qui remontent très loin dans l'histoire de cette région. Il raconte sur un ton ironique que les Maghrébins ont « mis quatorze siècles pour apprendre la langue arabe (à peu près), plus d'un siècle pour apprendre le français (à peu près) ; et depuis des temps immémoriaux, [ils n'ont] pas su écrire le berbère »⁵⁷. Le mot *Maghreb* dérive du terme *gharaba* et signifie le lieu où le soleil se couche, par opposition au *Machreq*. La littérature maghrébine reflète le paysage linguistique dont elle est issue. Selon Alek Baylee Toumi, « il est très difficile de comprendre cette littérature sans un minimum de connaissance des cultures, des sociétés, des peuples et des civilisations qui s'y sont succédé »⁵⁸. En donnant un aperçu historique du contexte maghrébin, il devient possible de voir comment le développement de la langue des premiers habitants de cette région a été retardé par le fait de sa marginalisation suite à chaque conquête. La pauvreté de la langue maternelle des écrivains issus de ce milieu leur a « imposé » l'usage de la langue de leurs conquérants comme moyen

⁵⁷ Abdelkibir Khatibi, *Maghreb pluriel*, Paris, Denoël, 1983, p. 179.

⁵⁸ Alek Baylee Toumi, *Maghreb divers*, New York, Peter Lang, 2002, p.6.

d'expression. Il est vrai que plusieurs écrivains du Maghreb postcolonial s'expriment en arabe littéraire, proclamé langue nationale après l'indépendance, mais les faits montrent que cette langue « retrouvée » leur est peut-être aussi étrangère que la langue française héritée de l'ancien colonisateur. Enfin, un aperçu de l'histoire de l'Algérie postcoloniale nous semble nécessaire pour éclaircir le cadre politique dans lequel s'inscrit l'écriture, largement politisée et engagée, de Rachid Boudjedra.

1. Repères historiques et linguistiques

1.1. Le Maghreb avant la conquête arabe :

L'histoire du Maghreb a été marquée par de nombreuses conquêtes et invasions qui ont transformé ce territoire en un espace culturel cosmopolite et multilingue. Le peuple indigène, les berbères appelés Imazighen, ont vécu depuis longtemps en situation de « diglossie »⁵⁹. Il est vrai que les différentes langues des nombreux envahisseurs n'ont pas réussi à supplanter le berbère, mais l'usage de celui-ci s'est toujours limité aux échanges courants. Le berbère n'a jamais rempli les fonctions d'une langue officielle et administrative. Depuis le II^e siècle, les Phéniciens ont établi des comptoirs sur la côte maghrébine. Ils ont fondé Carthage qui, très puissante, a instauré son hégémonie au Maghreb et l'a défendu contre l'expansion grecque. Quant aux premiers habitants du Maghreb, ils vivaient dans des

⁵⁹ On entend par ce terme « tantôt la répartition fonctionnelle de deux variétés linguistiques dans une société donnée, tantôt leur superposition conflictuelle », c.f. Rainier Grutman, « Bilinguisme et diglossie », dans Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura (éds.), *Les études littéraires francophones : états des lieux*, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2003, p.118.

Voir aussi Charles A. Ferguson, « Diglossia », *Word*, 15, 1959, p. 325-340.

tribus indépendantes entre lesquelles il y avait beaucoup de querelles. Masinissa réussit à les unifier et à fonder le royaume de la Numidie. Des liens étroits se formèrent entre les chefs numides et l'aristocratie punique ou carthaginoise, ce qui favorisa l'échange culturel et la diffusion de la civilisation punique chez les indigènes. Masinissa et les rois qui lui succédèrent ont adopté le punique comme langue officielle. Ils firent rédiger, jusque vers le milieu du premier siècle, les légendes de leurs monnaies en punique et non en berbère. Ainsi, la langue punique s'est répandue entre le peuple indigène.

En 146, Scipion Émilien brûla la ville de Carthage dont le territoire fut annexé à Rome. Celle-ci fit des princes numides ses vassaux mais les successeurs de Masinissa attendaient la moindre occasion pour « parler en maîtres »⁶⁰. Avec la défaite de Jugurtha et de Juba 1^{er}, les Romains réussirent à régner sur la Numidie jusqu'au Ve siècle. À cette époque, on parlait le latin dans les milieux urbains alors que dans les campagnes, on parlait toujours le berbère. Si le latin, le punique et le berbère coexistaient à l'époque, l'usage de la langue des envahisseurs romains devint de plus en plus fréquent, quoique plusieurs la prononçaient mal et en faisaient un usage incorrect. Les fautes de syntaxe et d'orthographe qui se trouvent dans les inscriptions funéraires, retrouvées dans les campagnes, prouvent « l'empressement des indigènes à adopter le parler des vainqueurs et leur désir de paraître romains »⁶¹. Plus tard, plusieurs facteurs ont contribué à la diffusion du latin sur ce territoire. Nous en retenons le développement du christianisme et la fondation des écoles dans les villes où on enseignait les classiques latins. Rappelons que le Maghreb fut christianisé dès le IIe siècle et que l'une des grandes figures de cette religion est le berbère d'origine algérienne Saint-Augustin (354-430), évêque d'Hippone.

⁶⁰ Stéphane Gsell, *L'Algérie dans l'Antiquité*, Alger, Typographie Adolphe Jourdan, 1903, p. 41.

⁶¹ *Ibid.*, p. 80.

En 429, la province romaine tombe sous la main des Vandales et, vingt-cinq ans plus tard, la domination romaine disparaît complètement de l'Afrique du Nord. Les Byzantins succèdent aux Vandales en 533 mais leur domination ne dura qu'une courte période, jusqu'en 647, année de leur défaite face aux conquérants arabes venus islamiser et arabiser le peuple maghrébin.

1.2. De la conquête arabe à la domination turque :

La conquête arabe du Maghreb s'est effectuée en plusieurs étapes et non sans résistance de la part du peuple autochtone, qui s'est allié aux Grecs et aux Byzantins. Pendant une trentaine d'années, les Arabes ont envahi plusieurs fois la Tunisie, où Okba Ibn Nafaa a fondé en 670 Kairouan, la première ville islamique du Maghreb, qui devint le point de départ des troupes et un centre culturel rayonnant.

La pénétration des troupes arabes au centre du Maghreb fut ralentie par les troupes berbères dirigées par Koceila. Ce n'est qu'en 683 qu'Okba Ben Nafâa monta une armée pour conquérir le Maghreb. Il fit face aux troupes ennemies mais les indigènes n'étaient pas encore soumis lorsque, de retour à Kairouan, il fut surpris et perdit la vie avec ses compagnons. Cette défaite n'a pas empêché les troupes arabes d'avancer et de mettre fin aux mouvements rebelles au début du VIII^e siècle. L'ouest de l'Afrique du Nord est conquis dès 709 par Moussa Ibn Nossair; en 711, l'Espagne et l'Andalousie tombent sous la main de Tarek Ibn Ziad, un berbère converti à l'Islam, qui allait donner son nom au détroit de Gibraltar (littéralement la montagne de Tarek). Les dynasties arabo-berbères se succèdent au Maghreb jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les différents affrontements entre les tribus arabes et berbères ont contribué, entre autres, à l'affaiblissement du pouvoir central.

La domination arabe a sans doute été un point culminant dans l'histoire du Maghreb et dans celle de l'Algérie. Au fur et à mesure que la culture arabe se répandait dans ce territoire, le christianisme et la civilisation latine disparaissaient. À partir de 711, les chrétiens n'avaient plus d'autre choix que de se convertir ou d'émigrer. Ne sont restés du latin que quelques traces dans le parler berbère. Cette langue a dû céder la place à l'arabe dans les domaines administratif, juridique, religieux, éducatif... Elle fut adoptée comme langue d'expression par les intellectuels maghrébins. « L'arabe hilalien, le parler des Banu Hilal, les premiers conquérants fondateurs de Kairouan, fut le premier idiome arabe à s'implanter dans le pays » ⁶². L'arabisation et l'islamisation de cette région ont agi sur les fonds sociologique et linguistique, en instaurant l'arabe comme langue et l'islam comme religion. L'apport linguistique et religieux de la conquête arabe a favorisé l'union et la cohésion du peuple de cette contrée.

Avec le déclin des musulmans en Espagne, les Espagnols ont mis la main sur des villes portuaires algériennes comme Mers-el-Kébir (1505) et Oran (1509), dans lesquelles s'étaient réfugiés les musulmans maures chassés d'Espagne après la Reconquista. Les Espagnols se sont emparés des villes portuaires et ils commencèrent à avoir du pouvoir à Alger, qui demanda en 1516 l'aide du corsaire turc Aroudj. Ce dernier n'hésita pas à intervenir, surtout qu'à l'époque, les navires des corsaires turcs se trouvaient dans la Méditerranée pour faire la guerre aux chrétiens et ils se disputaient les ports algériens. Khaireddine, le frère du corsaire Aroudj, lui succéda à Alger. Avec l'appui de la Sublime Porte, il chassa les Espagnols de manière définitive et fonda la Régence d'Alger en 1518.

⁶² Ambroise Queffélec, Yacine Derradji, Valéry Debov, Dalila Smaali-Dekdouk, Yasmina Cherrad-Benchefra, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Duculot, 2002, p. 14.

Les historiens soutiennent qu'au XIX siècle la société algérienne était très cosmopolite⁶³ et comptait en ses rangs des Turcs, des Maures, des Berbères, des Arabes et des juifs. À ce cosmopolitisme culturel correspondait un cosmopolitisme linguistique de sorte que plusieurs langues étaient utilisées :

Les Turcs en effet, dans les premières années de leur séjour tout au moins, ne parlent que *l'osmanli*. Les Berbères usent en général des dialectes qui leur sont propres, les juifs utilisent un hébreu arabisé. Les Maures seuls parlent arabe, mais un arabe citadin que les nomades du Sud, par exemple, ont peine à comprendre.⁶⁴

Le règne turc a duré au Maghreb central jusqu'au débarquement des troupes françaises en Algérie en 1830. Un incident entre le dey d'Alger et le consul de France, auprès duquel le premier refusa de s'excuser, ainsi qu'une salve de canon tirée sur le navire parlementaire français, furent les raisons de l'intervention militaire, qui finit par entraîner un siècle de colonisation. Sommés de quitter le pays dans les plus brefs délais, les Turcs sont partis et leur langue ne resta pas longtemps après eux dans le territoire algérien.

1.3. La colonisation française en Algérie :

Suite à l'intervention militaire française, les différentes tribus berbères s'étaient alliées contre les Français sous le commandement de l'émir Abdelkader. Après une vingtaine d'années de combats, l'émir oranais, réfugié au Maroc, se soumit finalement en 1847. L'occupation du territoire algérien dans sa totalité ne fut toutefois achevée qu'en 1857, avec la conquête de la Kabylie après une résistance farouche de la part des indigènes. Si la France

⁶³ Catherine Belvaude, *L'Algérie*, Paris, Khartala, 1991, p. 27.

⁶⁴ P. Boyer, *La vie quotidienne à Alger à la veille de l'intervention française*, Paris, Hachette, 1963, p. 44, cité par Catherine Belvaude, *ibid.*, p. 28.

a placé la Tunisie et le Maroc sous son protectorat, elle a fait de l'Algérie une colonie de peuplement. Le gouvernement français trouvait en ceci le moyen de résoudre les problèmes de famine et de chômage en France : l'armée coloniale arrachait aux Algériens musulmans leurs terres et les donnait aux colons français venus s'installer en Algérie. Ceux-ci espéraient donc s'enrichir dans la terre conquise par l'armée de leur pays. Le rapport entre le colonisateur et le colonisé était, bien sûr, un rapport hiérarchique qui privilégiait l'usurpateur et privait la victime de tous ses droits. Cette relation était aussi nécessaire et inévitable :

[Le colonisateur] ne peut pas décider de les éviter [les colonisés] : il doit vivre en relation constante avec eux, car c'est cette relation même qui lui permet cette vie, qu'il a décidé de rechercher en colonie ; c'est cette relation qui est fructueuse, qui crée le privilège. Il se trouve sur le plateau d'une balance dont l'autre plateau porte le colonisé. Si son niveau de vie est élevé, c'est parce que celui du colonisé est bas ; s'il peut bénéficier d'une main-d'œuvre, d'une domesticité nombreuse et peu exigeante, c'est parce que le colonisé est exploitable à merci et non protégé par les lois de la colonie ; s'il obtient si facilement des postes administratifs, c'est qu'ils lui sont réservés et que le colonisé en est exclu ; plus il respire à l'aise, plus le colonisé étouffe.⁶⁵

En 1865, les musulmans algériens étaient déclarés français mais sans avoir droit à la citoyenneté. Celle-ci ne les leur était accordée que s'ils renonçaient à la religion islamique. Cinq ans plus tard, la loi Crémieux fit des juifs algériens des citoyens français et, en 1881, l'Algérie est complètement intégrée à la France. Le pays fut divisé en trois départements : Alger, Oran et Constantine. Sous la Troisième République, l'autorité coloniale a adopté une politique de francisation qui consistait à remplacer l'arabe par le français dans *toutes* les institutions. La première cible fut, bien sûr, le système éducatif, qui constituait la base de la société algérienne en ce qu'il formait les étudiants en *arabe* et selon la morale *islamique*. L'armée ferma aussitôt plusieurs écoles coraniques et édifices religieux alors qu'en

⁶⁵ Albert Memmi, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1985, p. 37.

revanche, les écoles françaises se répandaient sur le territoire algérien. Cette stratégie a contribué à répandre, au fil des ans, l'ignorance et l'analphabétisme entre les berbères et les arabes musulmans, qui formaient la classe pauvre de la société algérienne. Ceux-ci se montraient dans la plupart des cas hostiles aux écoles françaises parce qu'ils craignaient l'acculturation. Il y avait aussi l'idée effrayante que « l'école française contribuait à promouvoir l'assimilation des musulmans à la chrétienté »⁶⁶. Les colonisés se repliaient alors sur eux-mêmes et trouvaient refuge dans les traditions, la religion et les lois ancestrales. Étant donné que le taux de scolarisation est demeuré longtemps très faible au sein de la population arabo-berbère, les colons européens ont occupé les fonctions dirigeantes. Néanmoins, l'engagement de militaires algériens dans les troupes françaises dans les deux Guerres mondiales a permis de percevoir autrement l'école coloniale. Ces soldats jouissaient à leur retour de quelques privilèges dans leur village par rapport aux autres colonisés : comme ils avaient une petite connaissance de la langue française, on leur accordait de petites fonctions. Ils devenaient par exemple des interprètes entre l'armée coloniale et les villageois. Dès lors (1920), l'école coloniale est considérée comme le seul moyen pour accéder aux emplois dans les administrations de la puissance coloniale.

À partir de 1930, les Algériens ont commencé à s'organiser pour lutter contre la domination française. Plusieurs mouvements politiques et courants nationalistes ont vu le jour comme le *Mouvement des Ulémas*, créé en 1931 par Abdel-Hamid Ben Badis et Tayib El Okbi, qui souhaitaient « diffuser la culture islamique et promouvoir l'arabisation des populations berbérophone »⁶⁷. Le mouvement *Les Réformateurs* de Ferhat Abbas et Ben Djalloul avait des tendances assimilationnistes au départ mais ils comprirent « qu'en dépit de

⁶⁶ Ambroise Queffélec et al., *op. cit.*, p. 21.

⁶⁷ Catherine Belvaude, *op. cit.*, p. 47.

certaines apparences trompeuses la société française ne les traiterai jamais sur un pied d'égalité, [ils] glissèrent peu à peu vers un nationalisme plus radical, ce qui était inévitable »⁶⁸. La lutte armée pour la libération de l'Algérie a été déclenchée le premier novembre 1954 par le Front de Libération Nationale (FLN) et l'Armée de Libération Nationale (ALN). L'indépendance du Maroc et de la Tunisie en 1956 a augmenté la lutte des Algériens décidés à libérer leur terre. La guerre prit fin en 1962 et l'Algérie fut déclarée indépendante le 5 juillet de cette même année.

1.4. De l'Indépendance à la période actuelle :

Les Algériens français, craignant les militants, se pressaient pour quitter le pays, malgré les efforts de l'Organisation armée secrète (OAS), créée en 1961, qui résistait en vain par des actions terroristes pour maintenir une Algérie française. Le départ des « pieds-noirs » a aggravé l'instabilité économique, surtout que l'Algérie sortait affaiblie des années de guerre, et que la population arabo-berbère était pour la plupart illettrée. Jusqu'en 1988, le Front de libération nationale était le parti unique au pouvoir. Les problèmes à l'intérieur du FLN étaient présents depuis les années de guerre mais les dirigeants ont veillé à ce qu'ils soient dissimulés au peuple pour des raisons d'intérêt national. En fait, si plusieurs mouvements s'étaient alliés à l'époque c'était principalement pour obtenir l'indépendance du pays. Le FLN a pratiqué une politique d'oppression à laquelle des mouvements populaires se sont opposés depuis l'indépendance. Après les émeutes d'octobre 1988, le pouvoir s'est vu obligé d'entamer un processus de démocratisation pour calmer la population. Une loi pour le multipartisme et un régime de liberté de presse furent instaurés, ce qui a permis la

⁶⁸ *Ibid.*, p. 49.

représentation politique de divers groupes sociaux, y compris les islamistes, qui se sont rassemblés sous la bannière du Front islamique du Salut (FIS).

De 1962 à 1992, l'Algérie indépendante a connu trois présidents : Ahmed Ben Bella a dirigé le pays de 1962 jusqu'à ce que son régime soit renversé par un coup d'État, en 1965, de la part de Houari Boumediene, qui est resté au pouvoir jusqu'à sa mort en 1978. Une fois au pouvoir, le président Boumediene s'est entouré d'un groupe d'oulémas qui ont pris en charge les ministères de l'enseignement, de la culture et du culte. Après la mort de Boumediene, l'armée a imposé le colonel Chadli Bendjedid comme successeur. Bendjedid fut président de la République algérienne de 1979 à 1992, date de sa démission sous la pression de l'armée, qui a interrompu le processus électoral en 1991, de peur que le parti islamiste (FIS) prenne le pouvoir. Un Haut Comité d'État (HCE) a pris alors en charge la gestion de l'État et dès ce moment commence une lutte armée, dite antiterroriste, entre le pouvoir et les islamistes qui sont derrière de nombreux attentats qui secouent le pays. Leur première cible reste toujours les intellectuels algériens qui, en absence de liberté d'expression, choisissent souvent de quitter le pays et de lutter de l'extérieur. En 1999, Abdelaziz Bouteflika devient président de la République (son mandat est en cours). Il manifeste une volonté de mettre fin à la guerre civile en appelant les groupes armés à déposer les armes.

Il est vrai que les autorités coloniales ont réussi à franciser les Algériens et à marginaliser les langues locales, le berbère et l'arabe dialectal, faisant du français la langue de l'administration et de l'élite intellectuelle, mais cet équilibre est renversé après l'indépendance. Les tendances nationalistes et indépendantistes ont déclenché des mouvements d'arabisation dont l'objectif est de forger une identité algérienne autonome et distincte de la France, tant sur le plan culturel que sur le plan linguistique. La Charte de

Tripoli (1962) et la Charte nationale (promulguée en 1976 et révisée en 1986) stipulent que l'arabe est la langue nationale et officielle du pays. La politique d'arabisation fut mise en œuvre de manière concrète et progressive par une série de lois et de décrets dont certaines commissions créées par l'État surveillent l'application (Commission nationale d'arabisation, commissions intersectorielles et ministérielles, Académie de langue arabe, etc.). Cette politique a été le sujet de nombreuses controverses en Algérie entre les deux pôles d'opposition, les « arabisants » d'un côté, et les « francisants » de l'autre. Au niveau du pouvoir, cette politique est appuyée par les partis islamistes et conservateurs, qui appellent à sa stricte application. Par contre, elle est condamnée par les partis démocrates, qui jugent qu'elle ignore les langues vernaculaires (l'arabe dialectal et le tamazight) et qu'elle favorise le repli de la société algérienne sur elle-même. En fait, les démocrates prônent la reconnaissance du bilinguisme arabo-français, voire du multilinguisme en Algérie, sans pourtant renier l'arabe. Les arabisants, quant à eux, craignent que l'acceptation de la diversité culturelle et linguistique en Algérie n'altère l'idéal d'unité nationale dans le pays.

1.5. Statut des langues en Algérie

Si l'arabe classique est reconnu dans le monde arabo-musulman comme la langue sacrée du Coran et de l'enseignement religieux, une autre variété, dite moderne ou de niveau intermédiaire par rapport à la diglossie fergusonienne, est utilisée dans les médias et dans les différentes institutions de l'État. Quant à l'arabe dialectal, ou le parler local de tous les jours, il est typique de chacun de ces pays et varie d'une région à l'autre. Les locuteurs peuvent plus ou moins se comprendre. Ambroise Queffélec distingue quatre grandes variétés d'arabe dialectal en Algérie :

- à l'ouest, l'oranaï qui s'étend de la frontière algéro-marocaine jusqu'aux limites de Ténès ;
- l'algérois, qui couvre toute la zone centrale du pays jusqu'à Bejaia ;
- À l'est du pays, sur les hauts plateaux et leur capitale Sétif prédomine un parler rural spécifique à la région, réputée pour son folklore populaire et son raï égrené de mots français ; plus à l'est, dans le Constantinois et jusqu'à la frontière algéro-tunisienne, existent des parlers propres aux villes de Constantine et d'Annaba ;
- Au sud, une variété dont les contours géographiques recouvrent [...] l'aire saharienne [...] ⁶⁹.

Notons que si l'arabe dialectal parlé dans les pays du Moyen-Orient est proche de l'arabe classique, celui qui est utilisé au Maghreb l'est beaucoup moins.

Quant au berbère ou tamazight, il s'agit d'une langue à part, différente et essentiellement orale, qui a un statut minoritaire en Algérie. Elle appartient à la même famille de langues que celle de l'Égypte ancienne, de la Nubie et de l'Abyssinie⁷⁰. Queffélec distingue trois variantes principales⁷¹ du tamazight en Algérie. Alors que le kabyle est parlé au nord, le chaoui de l'est au sud-est, dans le Constantinois, et, enfin, le mozabite et le targuie sont utilisés plus au sud du pays. Ce substrat parlé surtout dans les régions montagneuses s'est trouvé marginalisé d'abord par les autorités coloniales et, ensuite, dès 1962, par l'élite arabophone et par le pouvoir en place. Depuis 1989, les Imazighen ont déclenché des mouvements de revendication pour affirmer leur identité, le statut officiel de leur langue et la nécessité de son enseignement dans les écoles, du moins dans les régions berbérophones. Ils ont exprimé leur refus de la politique de l'unilinguisme par des grèves, de grandes manifestations en Kabylie et, surtout, par le boycott scolaire en 1994. Leurs actions ont contribué, finalement, à faire reconnaître en 2002 le statut officiellement national de leur langue, longtemps considérée comme faisant partie du patrimoine culturel et folklorique du

⁶⁹ Ambroise Queffélec et al., *op. cit.*, p. 35.

⁷⁰ Stéphane Gsell, *op. cit.*, p. 19.

⁷¹ Ambroise Queffélec et al., *op. cit.*, p. 31.

pays. Si cette reconnaissance est un triomphe en soi pour la communauté berbérophone, n'empêche qu'un travail sur la langue kabyle est nécessaire pour la développer, la normaliser et enrichir son vocabulaire restreint afin de l'élever *concrètement* au même rang que la langue arabe.

Si cette diversité dans le code oral est une richesse en soi, l'absence d'une codification de la transcription au niveau des caractères utilisés (latin, tifinagh, arabe), l'absence de normalisation et de standardisation des règles syntaxiques et grammaticales (en dépit des travaux de linguistes réputés comme M. Mammeri, S. Chaker, R. Kahlouche, S. Benrabah) et le manque d'enseignants spécialisés sont autant de facteurs qui tempèrent l'euphorie et l'engouement résultant de la reconnaissance du statut officiel du berbère⁷².

De son côté, le français est devenu la première langue étrangère en Algérie après l'indépendance et la proclamation de l'arabe comme langue nationale. Ce nouveau statut n'est vrai qu'en théorie car, concrètement, le français reste dominant jusqu'à la fin des années 1960 dans les institutions administratives et économiques. En 1969, un décret présidentiel impose la *traduction* en arabe des textes officiels et administratifs rédigés en français. Contrairement à la politique d'arabisation, la plupart des textes administratifs nationaux sont rédigés en français puis traduits en arabe. La direction de la traduction de ces textes correspond à celle des romans de Rachid Boudjedra écrits entre 1965 et 1980. Les documents de gestion des affaires courantes du citoyen algérien (comme les contrats d'assurance, la carte d'identité, le permis de conduire, la carte grise, etc.) sont soit bilingues, soit en langue française (la carte d'élection), quel que soit le secteur. La langue française est souvent utilisée par l'administration comme un « outil de correction voire de vérification et de confirmation des données fournies en arabe »⁷³. Seuls les secteurs religieux et juridiques

⁷² *Ibid.*, p. 33.

⁷³ *Ibid.*, p. 71-72.

sont complètement arabisés. L'éducation se fait en arabe standard et les parents ont le choix entre le français ou l'anglais comme langue étrangère enseignée à leurs enfants. Certes, la plupart opte pour le français. La politique d'arabisation n'a touché au niveau de l'enseignement supérieur que les sciences sociales et les sciences humaines (1980) alors que le français reste la langue de l'information scientifique et de la technologie. Le français domine aussi dans la presse du secteur privé alors que l'arabe est surtout la langue de la presse publique. Une seule chaîne de radio (chaîne 3) diffuse en français et l'unique chaîne de télévision algérienne diffuse majoritairement en arabe.

La politique d'arabisation n'a pas empêché les Algériens d'avoir au moins une connaissance de base de la langue de l'ancien colonisateur. Pendant la colonisation, et en raison de l'interpénétration des systèmes linguistiques en présence, le français a imprégné le parler des Algériens de sorte que plusieurs mots utilisés en arabe ou en berbère sont d'origine française.

2. La littérature maghrébine – algérienne

La littérature maghrébine, qu'elle soit d'expression arabe ou française, s'est développée dans ce contexte politique et linguistique extrêmement complexe. En conséquence, elle a été « violemment politisée »⁷⁴. Dans son essai sur *Le roman maghrébin*, Abdelkibir Khatibi soutient que la littérature maghrébine d'expression française est, de manière générale, le fait des Algériens, alors que son homologue en arabe est surtout tunisienne et marocaine. La raison tient évidemment à la différence entre l'expérience

⁷⁴ Abdelkibir Khatibi, *Le roman maghrébin*, Paris, Maspero, 1968, p. 31.

coloniale en Algérie et celle des autres pays du Maghreb, et à la force de l'impact de la colonisation sur le système linguistique algérien.

2.1. Le genre romanesque

Khatibi étudie le roman produit dans la période allant de 1945 à l'indépendance des trois pays du Maghreb (la Tunisie, le Maroc et l'Algérie). Il fait remarquer que le roman maghrébin est produit par les écrivains d'expression française, notamment algériens. Il ajoute que le roman maghrébin d'expression française écrit par les arabo-berbères s'est développé à partir de la Deuxième Guerre mondiale suite à la demande d'éditeurs français. Quant aux écrivains d'expression arabe, ils ont poursuivi dans la voie traditionnelle, celle de la poésie, des essais et des nouvelles, tardant ainsi à adopter la forme romanesque. La littérature maghrébine écrite en langue arabe est d'ailleurs restée extrêmement marginalisée jusqu'aux années 1960.

La littérature arabe de 1945 à 1962 compte uniquement sept romans dont deux au Maroc et le reste en Tunisie. Aucun roman arabe en Algérie qui connaît une faible production littéraire arabe relevant particulièrement de la poésie traditionnelle, de l'essai historique et de la nouvelle.⁷⁵

En effet, le genre romanesque ne fait pas partie de la tradition littéraire arabe. Il est aussi étranger pour la littérature kabyle, qui est essentiellement orale, ayant à la base des contes, des poèmes et des chansons. Il s'agit plutôt d'un genre littéraire importé de l'Occident, de la France notamment, pendant la *nahda* (Renaissance) qui a débuté dans le monde arabe à partir du XIXe siècle, notamment suite à la campagne d'Égypte de Napoléon Bonaparte en 1798. Les Arabes ont essayé de rattraper la marche du monde moderne en

⁷⁵*Ibid.*, p. 32.

retrouvant leur héritage culturel et en envoyant des étudiants boursiers, d'abord Égyptiens puis Libanais et Syriens, en Europe pour étudier et enrichir leur pays une fois de retour. L'activité de traduction s'est intensifiée à l'époque. Si les lecteurs et les intellectuels maghrébins ont accès au roman dans sa langue d'origine - qu'ils ont acquise dans les écoles du colonisateur - les autres le connaissent surtout par le biais de traductions. Le roman arabe, qui est surtout un phénomène du vingtième siècle, est récemment une forme exploitée à la fois par les écrivains du Maghreb et du Machreq.

Née de la colonisation, la littérature algérienne d'expression française est marquée par ce rapport de domination. Les auteurs de la première génération, allant de 1920 à 1945, quoiqu'ils désirent maintenir leur identité, ont le regard tourné vers le colonisateur, qui représente le grand modèle de la modernité. Prisonniers des modèles occidentaux, ces écrivains se contentaient de raconter des histoires dont les thèmes émanaient de la réalité coloniale douloureuse, sans pourtant développer la composante formelle de leurs écrits. Jean Déjeux décrit cette période comme celle du mimétisme et de l'acculturation. Les premiers romanciers voulaient montrer « qu'ils étaient 'capables' d'écrire en bon français à défaut d'être reconnus comme des Français, des 'bons'. Ils multipliaient trop souvent les poncifs et les clichés croyant être ainsi les 'bons produits' de l'école française ».⁷⁶ La littérature algérienne ne naîtra véritablement qu'à partir des années 1945, avec l'émergence du nationalisme et des mouvements de résistance. Pendant cette période, la littérature devient le porte-parole des revendications indépendantistes. Les romanciers algériens n'hésitaient plus à affirmer leur différence culturelle et à contester la culture dominante par tous les moyens disponibles. Ils avaient compris que l'assimilation totale était impossible. Leur originalité, par rapport aux premiers romanciers, réside dans le fait qu'ils travaillaient plus la forme de

⁷⁶ Jean Déjeux, *Maghreb, littératures de langue française*, Paris, Arcantère, 1993, p. 35-36

leurs romans. *Nedjma* (1956) de Kateb Yacine constitue en ce sens un point tournant dans l'histoire du roman maghrébin.

2.2. Les choix linguistiques de l'écrivain maghrébin à l'époque coloniale et postcoloniale

Les écrivains issus de ce milieu sont, de façon générale, plurilingues, ou tout au moins bilingues. Dans un contexte colonial comme celui de l'Algérie, le bilinguisme est une composante nécessaire : le colonisé est obligé d'apprendre le français au moins pour pouvoir communiquer avec les autorités administratives dans un pays francisé, sinon il risque de mener une vie d'étranger sur sa propre terre. Or, la « bonne » acquisition de la langue française n'était pas donnée à tous les dominés, ceci pour des raisons économiques et idéologiques (la peur de l'école française et de l'assimilation, l'attachement aux lois traditionnelles, etc.). Seule une minorité, formant l'élite sociale et intellectuelle du pays, a pu avoir accès à l'école du colonisateur. Sauvé de l'analphabétisme, ce groupe de colonisés est tombé dans un autre dilemme, celui du dualisme linguistique entre la langue maternelle et le français. Le colonisé vit en ce sens un déchirement et une rupture entre le monde de l'école et celui de sa maison. Albert Memmi décrit ce « bilinguisme colonial » comme un « drame linguistique »⁷⁷ où la langue du colonisé est humiliée et écrasée. Par conséquent, le dominé se met à mépriser sa « langue infirme » et, « de lui-même, il se met à [l']écarter [...], à la cacher aux yeux des étrangers, à ne paraître à l'aise que dans la langue du colonisateur. »⁷⁸ L'écrivain colonisé se trouve dans une situation paradoxale et fait face à un problème

⁷⁷ Albert Memmi, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1985, p. 127.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 127.

linguistique complexe : comment défendre sa patrie, revendiquer une identité autonome et s'opposer au colonisateur alors qu'il s'exprime dans sa langue ? Mais il n'a pas vraiment d'autre choix, surtout que la majorité de son peuple est analphabète, et que la plupart des gens lettrés s'expriment en français. Plus encore, sa langue maternelle, le berbère ou l'arabe dialectal, n'est pas suffisamment développée pour être un outil privilégié d'expression littéraire. En effet, la langue maternelle du colonisé s'est atrophiée « du fait de la série de colonisateurs dont les plus grands ont été les Romains, les Arabes, les Turcs et les Français »⁷⁹. Memmi en vient dans son essai à une conclusion très célèbre quant à l'avenir de la littérature maghrébine d'expression française. Il prédit en 1957 le tarissement de cette littérature une fois l'indépendance du Maghreb acquise. L'arabisation progressive de l'enseignement, croit-il, permettra l'émergence d'un public qui maîtrise l'arabe, la langue des ancêtres proclamée langue nationale. Selon Memmi, les prochaines générations écriront dans leur langue retrouvée et non dans la langue de l'ancien colonisateur.

Se situant « à la croisée des langues »⁸⁰, les écrivains maghrébins ont affaire dans leur écriture, à la fois, à l'arabe classique, à l'arabe dialectal, au berbère et au français. Reprenant les travaux de Henri Gobard sur l'analyse tétraglossique⁸¹, Réda Bensmaïa applique les quatre types de langage que celui-ci distingue sur le Maghreb en tant qu'aire culturelle. Bensmaïa trouve que les écrivains maghrébins, quelle que soit la langue qu'ils utilisent, ont affaire à ces quatre types de langage⁸² :

- un langage vernaculaire, défini par Gobard comme un langage « local, parlé spontanément, moins fait pour communiquer que pour *communier* et qui seul peut

⁷⁹ Alek Baylee Toumi, *op. cit.*, p. 16.

⁸⁰ Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Khartala, 1997.

⁸¹ Henri Gobard, *L'aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion, 1976, p. 34.

⁸² Réda Bensmaïa, « Introduction to tetraglossia », dans Doris Sommer, *Bilingual games. Some literary investigations*, Palgrave Macmillan, 2003, p.91-92.

être considéré comme langue maternelle ou (langue natale) ». À ce premier type, Bensmaïa fait correspondre l'arabe dialectal et le berbère dans toutes ses variétés. Ce sont les langues que les Maghrébins parlent en premier. L'acquisition des autres langues s'effectue une fois que l'enfant rentre à l'école

- un langage véhiculaire, défini par Gobard comme un langage « national ou régional, appris par nécessité, destiné aux *communications* à l'échelle des villes ». Bensmaïa trouve que le français correspondait à ce type de langage jusqu'à ce qu'il fut remplacé par l'arabe et, dans certains secteurs, par l'anglais.
- un langage référentiaire qui, selon Gobard, est « lié aux traditions culturelles, orales ou écrites, assurant la continuité des valeurs par une référence systématique aux œuvres du passé pérennisées ». Bensmaïa regroupe dans cette catégorie l'arabe dialectal, le berbère dans ses variétés, l'arabe littéraire et le français. La culture orale, qu'elle soit véhiculée en arabe dialectal ou en berbère, comprend un grand nombre de mythes, de contes, de proverbes et de chansons auxquels se réfèrent les Maghrébins. Les romans de Boudjedra présentent de nombreux exemples à ce sujet. La classification de l'arabe littéraire et du français dans cette même catégorie peut sembler ambiguë surtout qu'il s'agit de langues étrangères imposées au peuple maghrébin pendant la conquête arabe et la colonisation française. Bensmaïa les ajoute sans doute en raison de leur ancienneté sur le territoire et du rôle qu'elles ont jouées dans la formation de l'identité maghrébine. Ajoutons que puisque le berbère et l'arabe dialectal sont surtout des langues orales, les traditions culturelles écrites sont soit en français soit en arabe littéraire. Cela justifie la classification de Bensmaïa quoiqu'il modifie ainsi la typologie de Gobard.

- un langage mythique qui fonctionne, d'après Gobard, « comme ultime recours, magie verbale dont on comprend l'incompréhensibilité comme preuve irréfutable du sacré ».
- Bensmaïa trouve que l'arabe classique, en tant que langue spirituelle et religieuse, correspond à ce quatrième type de langage. L'arabe coranique véhicule la parole de Dieu et celle du prophète.

Tenant compte des différents types de langages et des fonctions remplies par chacune des langues en présence dans le contexte maghrébin, il paraît évident que celles-ci entretiennent entre elles des rapports complexes et hiérarchiques. L'écrivain maghrébin ne peut alors éviter la question problématique des langues dans le choix de son outil d'expression littéraire. Son choix est d'ailleurs chargé d'une grande valeur symbolique par le fait des représentations sociales associées à chaque langue. Il est vrai que dans le contexte de l'Algérie indépendante la langue française rappelle toujours le passé colonial, mais elle demeure la langue de l'élite sociale. Elle jouit d'un grand prestige puisqu'elle est la langue de la science et de la technologie. Le français est considéré par plusieurs comme le moyen qui permet à la société algérienne de s'ouvrir à la modernité. Sur le plan littéraire, il conduit la littérature algérienne vers l'universalité puisqu'il est reconnu comme langue internationale. D'un autre côté, si l'arabe classique est l'expression d'une langue et d'une identité nationales retrouvées, il est aussi synonyme de l'obscurantisme et du sous-développement. Il ne permet sans doute pas à la littérature algérienne une diffusion aussi large que le français. Ajoutons que le français permet à l'auteur une liberté beaucoup plus que l'arabe classique, qui est lié à la religion et au Coran en Algérie et au Maghreb en général. L'arabe classique n'a pas été une langue de communication de tous les jours ni une langue littéraire dans cette région. Cette langue est aussi étrangère au peuple maghrébin que la langue française. En somme, l'écrivain maghrébin, et algérien de surcroît, se trouve dans un vrai dilemme linguistique.

L'autotraduction, telle que pratiquée par Rachid Boudjedra, serait-elle la solution à ce problème ?

3. Rachid Boudjedra : biographie et trajectoire littéraire

Rachid Boudjedra est né le 5 septembre 1941 à Ain Beida, dans une famille berbère qui compte une vingtaine de frères et sœurs, son père ayant épousé trois femmes. Il commence ses études à Constantine et les continue à Tunis, au Lycée Sadikia, où il a passé sept ans de sa vie. Il profite de son séjour à Tunis pour apprendre l'arabe classique. Boudjedra prend le maquis en 1959, âgé alors de dix-sept ans. Blessé, il voyage dans les pays de l'Est et représente le FLN en Espagne. Après l'indépendance du pays en 1962, il rentre à Alger et entreprend des études de philosophie. En 1965, il est arrêté et emprisonné lors du coup d'État de Boumédiène. Libéré, il se rend à Paris où il achève sa licence à la Sorbonne en 1965, le sujet de son mémoire portant sur Louis-Ferdinand Céline.

3.1. De 1965 à 1980 : Époque française

Boudjedra a débuté sa carrière littéraire en France – « uniquement pour des raisons de censure »⁸³ dira-t-il lui-même plus tard - à partir de la deuxième moitié des années 1960. Il a publié chez Denoël son premier roman, *La répudiation* (1969), qui fut interdit en Algérie, et le fit suivre de cinq autres chez le même éditeur : *L'Insolation* (1972), *Topographie idéale pour une agression caractérisée* (1975), *L'escargot entêté* (1977), *Les 1001 années de*

⁸³ Patrice Martin et Christophe Drevet, « Rachid Boudjedra », *La Langue française vue d'ailleurs, 100 entretiens*, Casablanca, Ed. Tarik, 2001, 2001, p. 47.

nostalgie (1979) et *Le vainqueur de coupe* (1981). Une deuxième édition de son recueil de poèmes *Pour ne plus rêver* (1^e édition sortie en 1965 aux Éditions nationales d'Alger) paraît chez Denoël en 1984 sous le titre *Greffes*. Ont paru aussi en France quelques essais *La vie quotidienne en Algérie* (Hachette, 1971), *Naissance du cinéma algérien* (Maspéro, 1971) et *Journal palestinien* (Hachette, 1972), ceci sans compter les scénarios que l'auteur a signés.

Titre	Date de parution	Éditeur	Traduction	Date de traduction	Éditeur	Traducteur
Pour ne plus rêver	1965	S.N.E.D	Irlak nawafid el houlm	1981	S.N.E.D	
La répudiation	1969	Denoël	Al tatlik / Al Inkar	1982 / 1984	SIRAS / ANEP	Saleh El Garmadi
Topographie idéale pour une agression caractérisée	1975	Denoël	Topographia mithalia li i'tidaa mawsouf	1983		
La vie quotidienne en Algérie	1971	Hachette				
Naissance du cinéma algérien	1971	Maspero				
Journal palestinien	1972	Hachette	Yawmiyyat falastiniyya	1972		
L'insolation	1972	Denoël	Al raane	1984	S.N.E.D	Boudjedra
L'escargot entêté	1977	Denoël	Al Halzoun al anid	1985	S.N.E.D	Hicham El Karoui
Les 1001 années de nostalgie	1979	Denoël	Alef aam wa aam min al hanin	1984	S.N.E.D	Merzak Bektache
Le vainqueur de coupe	1981	Denoël	Darbat jazaa	1985	S.N.E.D	Merzak Bektache

Interrogé sur le choix de la langue française comme moyen d'expression, Rachid Boudjedra affirme qu'il ne s'agissait pas vraiment d'un choix pour lui et que cette langue lui a été imposée : « Pour moi, Algérien, je n'ai pas choisi le français. Il m'a choisi, ou plutôt il s'est imposé à moi à travers des siècles de sang et de larmes et à travers l'histoire douloureuse de la longue nuit coloniale »⁸⁴. Il justifie son recours à la langue française par des contraintes politiques et pratiques. Rappelons que, sous la présidence de Boumediene, ce sont les oulémas qui contrôlaient la sphère culturelle, le président – de son vrai nom

⁸⁴ Rachid Boudjedra, *Lettres algériennes*, Paris, Grasset, 1995, p. 25, cité dans Mohammed-Salah Zéliche, *L'écriture de Rachid Boudjedra. Poét(h)ique des deux rives*, Paris, Khartala, 2005, p. 34.

Mohammed Brahim Boukharrouba – ayant été lui-même formé dans deux universités islamiques prestigieuses : La Zitouna à Tunis et El-Azhar au Caire. Boudjedra ne pouvait donc pas publier un roman scandaleux comme *La Répudiation* en Algérie, ni dans un autre pays arabe en 1969. Le roman fut d'ailleurs censuré en Algérie après sa parution en France.

L'usage de la langue française correspondait aussi à une sorte de stratégie de sa part, puisqu'il était conscient de l'importance de publier à Paris :

Il est certainement vrai que l'idée de publier dans une grande ville comme Paris avec cette grande vitrine qu'est Paris ne m'a pas échappé. Je n'étais pas naïf. [...] *La Répudiation* a été un roman à gros succès qui m'a dépassé un petit peu. [...] [J']ai acquis un droit de cité à publier, à traduire en Europe.⁸⁵

Publié à Paris en 1972, « la bande publicitaire de *L'insolation* [son deuxième roman] indique simplement : 'Par l'auteur de *La Répudiation*' »⁸⁶, ce qui était apparemment un argument de vente suffisant. *La répudiation* (1969) avait eu en effet un succès retentissant en France et lui avait valu le « Prix Jean Cocteau ». La critique française trouvait en lui un exemple typique de l'écrivain algérien « authentique ». Boudjedra même s'étonne de cet accueil positif qu'il trouve en même temps gênant :

[...] j'ai eu une presse et une critique absolument extraordinaires. Pas une seule critique négative. Cette unanimité était même un peu gênante. Cette critique est venue de la presse européenne, surtout francophone. (Le *Times* de Londres en a parlé). Mais j'ai remarqué qu'il y avait une ambiguïté politique dans cette critique. Certains laissaient entendre que le livre était extraordinaire parce qu'il racontait ce qu'eux-mêmes avaient dénoncé : alors tous les mythes arabes avaient bon dos. Cela a vraiment été gênant parce que les gens n'ont rien compris.⁸⁷

⁸⁵ Armelle Crouzière-Ingenthron, Transcription de la conférence de Rachid Boudjedra sur le bilinguisme et l'autobiographie à Wellesley College le 20 avril 1993, dans *Le double pluriel dans les romans de Rachid Boudjedra*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 122.

⁸⁶ Charles Bonn, « 'L'insolation' ou l'écriture retrouvée », *Présence francophone*, Printemps 1977, n. 14, p. 3.

⁸⁷ H. A. Bouraoui, « Entretien avec Rachid Boudjedra », *Présence francophone*, n. 19, automne 1979, p. 159

Les autres romans de Boudjedra seront donc reçus en France en fonction du lien de continuité qu'ils entretiennent avec *La répudiation*. Au grand intérêt manifesté par le public français pour la production boudjedrienne s'oppose la complexité de la réaction à ces romans en Algérie. Boudjedra a été accueilli avec réticence par une fraction considérable du public arabophone, qui se méfiait de ses thèmes scandaleux, de son engagement politique et de la critique qu'il faisait de la religion et de la société algérienne : « première réaction à l'intérieur : curiosité, scandale, refus. »⁸⁸ À cette réaction négative s'ajoute une autre, « plus sympathique » par rapport à l'auteur et « beaucoup plus profonde » : plusieurs personnes le soutenaient « pour avoir posé le problème pour la première fois et écrit ce que personne n'avait osé écrire. »⁸⁹

3.2. Les années 1970 : Phase préparatoire

Après un séjour de trois ans en France (de 1969 à 1972), Boudjedra, menacé de mort par les intégristes, passe quelques années au Maroc. Il enseigne à Rabat avant de retourner à son pays natal, invité par les autorités algériennes, pour s'y établir définitivement à partir de 1975. Dès les années 1970, Boudjedra s'est mis à multiplier « dans la presse les déclarations visant à associer son nom à ceux des romanciers arabophones algériens »⁹⁰. Il affirme de manière explicite que « quand la situation politique [le lui] autorisera, [il] écrira de nouveau en arabe »⁹¹. Il affirme avoir déjà traduit le théâtre de Lorca en arabe dialectal mais que le

⁸⁸ *Ibid.*, p. 158.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ El-Ogbia Bachir-Lombardo, *Le bilinguisme dans les œuvres de Rachid Boudjedra, du Démantèlement au Désordre des choses. Traduction, adaptation, réécriture*, Thèse de Doctorat, Paris 13, 1995, p. 14. Consulté en ligne à l'adresse : <http://www.limag.refer.org/Theses/Bachir-Lombardo.PDF> le 25 avril 2008.

⁹¹ François Bott, « Le refus de l'Algérie bourgeoise (entretien avec Rachid Boudjedra) », *Le Monde*, 24 janvier 1970, p. 12, cité dans El Ogbia Bachir-Lombardo, *ibid.*, p. 28.

livre n'est pas sorti parce qu'il fut jugé subversif à l'époque. En 1976, Boudejdra, qui avait à son nom trois romans en France, rejoint le diagnostic de Memmi en tenant ce propos sur l'avenir de la littérature algérienne d'expression française :

[L]a littérature de graphie française n'a aucun avenir. Elle est provisoire et condamnée, historiquement, à disparaître au profit d'une littérature écrite dans la langue arabe la plus souple et la plus moderne. J'en suis d'autant plus conscient, que je compte publier, prochainement, un roman écrit en arabe. C'est là que se situe l'avenir et nulle part ailleurs. Il faut être lucide. Pourquoi, alors, continuer à écrire en français? Parce que l'écrivain maghrébin fait partie de sa société et comme elle, il vit des contradictions à tous les niveaux et spécialement au niveau de la langue. La langue française est, à mon sens, la langue de l'idéologie dominante et c'est pourquoi elle se maintient dans notre région. Pourquoi y-a-t-il encore au Maghreb des journaux et des émissions de radio et de télévision en langue française? Le jour où une telle contradiction sera levée à l'échelle nationale, la littérature de graphie française mourra de sa belle mort.⁹²

Cela montre que le projet de changer de langue d'écriture est pensé d'avance par l'auteur. Nous imaginons que Boudjedra attendait à se libérer du contrat signé avec Denoël pour se mettre à publier en arabe. En 1977, l'auteur de *La Répudiation* est nommé conseiller au ministère de l'Information et de la Culture en Algérie.

3.3. De 1980 à 1990 : Boudjedra, auteur arabophone et autotraducteur

Dès les années 1980, la trajectoire littéraire de Boudjedra prend une nouvelle orientation : non seulement il se met à publier ses romans en arabe, le premier en ce sens étant *Ettafakkouk* (1981), mais tout ce qui est déjà paru en français sera traduit vers sa langue arabe. Boudjedra s'est occupé lui-même de la traduction de *L'Insolation* alors que Saleh El Garmadi, Hicham El Karoui et Merzak Bektache ont assuré celle des autres textes. En fait,

⁹² Salim Jay, « Boudjedra répond », *Lamalif*, n. 78, 1976, p. 46, cité dans *ibid.*, p. 28-29.

de retour en Algérie, Boudjedra s'est rendu compte de la nécessité de rejoindre un jeune public arabophone⁹³, appartenant à une nouvelle génération algérienne formée en arabe et non en français comme au temps du colonialisme. Il s'est donné comme mission de combattre le terrorisme, mission délicate et risquée dans un contexte où l'intégrisme religieux exerce un pouvoir tyrannique sur le peuple. Sa condamnation à mort en 1983 coïncide avec la parution de la traduction arabe de son deuxième roman, *L'Insolation*. Les intégristes musulmans se sont surtout arrêtés sur un des passages du roman dans lequel l'auteur raconte une circoncision (nous y reviendrons plus tard, au troisième chapitre) : dans ce passage, Boudjedra représente des enfants qui se mettent à transformer le texte coranique en un blasphème. En outre, Boudjedra a l'ambition de renouveler la forme romanesque arabe, qu'il juge archaïque⁹⁴.

En adoptant l'arabe comme outil d'expression, Boudjedra se montre en faveur de la politique d'arabisation prônée par l'État : « lorsque c'est possible, il ne faut pas hésiter à écrire dans la langue nationale »⁹⁵. Après le roman *Ettafakkouk*, Boudjedra publie cinq autres, *Al marth* (S.N.E.D, 1984), *Laliyat imraatin ariq* (E.N.A.L, 1985), *Maarakat Azzoukak* (S.N.E.D, 1986), *Faouda al ashiaa* (Éd. Bouchène, 1991) et *Timimoun* (Al Ijtihad, 1994). En écrivant ses romans directement en arabe, Boudjedra fait un retour à la langue coranique, celle des ancêtres et non pas à sa langue maternelle qui est le berbère. Toutefois, l'usage de l'arabe classique lui permet d'incorporer facilement le berbère et l'arabe dialectal au texte écrit en arabe comme il le fait dans *La prise de Gibraltar*.

Titre	Date de parution	Éditeur	Traduction	Date de traduction	Éditeur	Traducteur
Ettafakkouk	1980	Éd. Amal	Le démantèlement	1982	Denoël	Boudjedra

⁹³ Patrice Martin et Christophe Drevet, *op. cit.*, p. 47.

⁹⁴ Pascale Casanova, « Un entretien avec Rachid Boudjedra », *Liber*, n°17, mars 1994, p. 13.

⁹⁵ H. A. Bouraoui, *op. cit.*, p. 165.

Likah	1980	Éd. Amal	Grefte	1984	Denoël	A. Moussali + Boudjedra
Al marth	1984	S.N.E.D	La macération	1984	Denoël	A. Moussali + Boudjedra
Laliyat imraatin ariq	1985	E.N.A.L	La pluie	1987	Denoël	A. Moussali + Boudjedra
Maarakat Azzoukak	1986	S.N.E.D	La prise de Gibraltar	1987	Denoël	A. Moussali + Boudjedra
Faouda al ashiaa	1991	Éd. Bouchène	Le désordre des choses	1991	Denoël	A. Moussali + Boudjedra
FIS de la haine	1992	Denoël	Al Jabha al islamiyya lilh'iqd / Hiqd al FIS	1992		
Timinoun	1994	Éd. Al. Ijtihad	Timimoun	1994	Denoël	Boudjedra

Le contact avec le public arabe ne l'a pourtant pas incité à oublier son premier public francophone, auquel il destine une autre version de ces œuvres, produite par lui seul ou avec l'aide du traducteur libanais Antoine Moussali : « Il y a un traducteur, et je participe avec lui à la traduction, et j'y tiens, parce qu'il faut que ça soit du Boudjedra comme à l'époque où j'écrivais en français »⁹⁶. La traduction paraît la même année que l'original ou un an plus tard. L'écart entre les deux versions ne dépasse pas les deux ans. En participant à la traduction de ses textes, Boudjedra manifeste le désir d'appartenir à la littérature d'expression française. On n'en sait pourtant pas trop sur la nature de cette collaboration, encore moins sur le partage de la charge de travail entre les deux membres. Ce qui reste certain c'est que la fonction principale du traducteur de Boudjedra est de jouer le rôle du « garde-fou »⁹⁷ qui l'empêche de réécrire à chaque fois son roman dans l'autre langue, ce qu'il s'est trouvé enclin à faire en traduisant *Le Démantèlement*.

3.4. À partir de 1995 : retour au français

⁹⁶ Pascale Casanova, *op. cit.*, p. 14.

⁹⁷ Antoine de Gaudemar, « Entretien avec Rachid Boudjedra », *Libération*, 23 mai 1991, p. 13, cité dans El Ogbia Bachir-Lombardo, *op. cit.*, p. 36.

Depuis les années 1990, vu la montée de l'intégrisme islamique en Algérie ébranlée par une guerre civile (de 1989 à 1999), Boudjedra reprend l'écriture en français, publiant chez Grasset *La vie à l'endroit* (1997), *Fascination* (2000) et *Les funérailles* (2003). Ses éditeurs arabophones et son traducteur libanais craignaient les représailles⁹⁸ surtout que la main des intégristes parvenait à atteindre plusieurs intellectuels, journalistes et cinéastes, dont Tahar Djaout (2 juin 1993), les dramaturges Abdelkader Alloula (1994) et Azzedine Medzoubi (13 février 1995), pour ne retenir que ces noms d'une liste trop longue. Interrogé sur sa pratique de l'autotraduction, Boudjedra répond :

Oui, j'ai traduit deux romans du français en arabe, deux de l'arabe en français. J'ai traduit mon dernier roman, *La Vie à l'endroit*, parce que ça devenait trop risqué pour mon traducteur habituel. C'est un prêtre de l'église algérienne qui vit toujours en Algérie. S'il continuait à me traduire, il s'exposerait trop, on a assassiné beaucoup de prêtres en Algérie. C'est quelqu'un qui enseignait mes romans à l'Université d'Alger, quelqu'un qui a une capacité de traduction et une approche de ma langue extraordinaires. En fait, il s'est presque accaparé ma langue, il sait écrire comme moi. Donc, en attendant de trouver quelqu'un d'aussi bon que lui, je me suis traduit moi-même.⁹⁹

De nouveau, Boudjedra se trouve obligé de passer par la langue française pour éveiller ses compatriotes. Se promenant avec des capsules de cyanure, tout comme le narrateur-protagoniste de *Timimoun*, il affirme avoir l'intention de retourner à la langue arabe une fois la situation calmée.

Titre	Date de parution	Éditeur	Traduction	Date de traduction	Éditeur	Traducteur
Lettres algériennes	1995	Grasset & Fasquelle	Rasael jazaeriyya	1997		
Mine de rien	1995	Denoël				
Peindre l'Orient	1996	Zulma (P)				
La vie à l'endroit	1997	Grasset				Boudjedra
Fascination	2000	Grasset	Al Inbihar	2002	Al Ikhtilaf	Inaam Baydoun

⁹⁸ Patrice Martin et Christophe Drevet, *op. cit.*, p. 47.

⁹⁹ Aleksandra Kroh, « Rachid Boudjedra », *L'aventure du bilinguisme*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 125-126.

Cinq fragments du désert	2001	Éd. Barzakh				
Les funérailles	2003	Grasset	Al Janaza			

Conclusion

Boudjedra constitue donc un bel exemple de l'autotraducteur bilingue et biculturel. Il a pratiqué l'autotraduction dans la diversité de ses types, qu'elle soit simultanée ou différée, autonome ou en collaboration. En fait, la nature linguistique du contexte algérien et les circonstances dans lesquelles il a évolué l'ont rendu prédisposé à l'autotraduction. Auteur rebelle et contesté, il a quand même réussi à se forger une place à la fois dans le champ de la littérature française et dans celui de la littérature arabe. La preuve en est l'intérêt que manifeste la critique francophone et arabophone pour ses textes.

Troisième chapitre :

Analyse des autotraductions de *L'Insolation* et de *Timimoun*

Introduction :

Nous présenterons dans cette partie les résultats de l'analyse de la traduction en arabe de *L'Insolation* (1972) et de *Timimoun* (1994) et évaluerons les écarts et les rapprochements entre les deux versions. Pour l'étude des autotraductions, nous appliquerons le modèle proposé par José Lambert et Hendrik Van Gorp¹⁰⁰ pour la description des traductions. Il s'agit de vérifier d'abord le métatexte (la page titre, les préfaces, les notes en bas de page, etc.) et la stratégie de traduction adoptée (complète ou partielle). Nous passerons ensuite à l'analyse aux niveaux macrostructurel (le texte en entier) et microstructurel (au niveau des chapitres).

1. Analyse de *L'Insolation*

1.1 Résumé et projet de traduction

¹⁰⁰ José Lambert et Hendrik Van Gorp, « On describing translations », dans Dirk Delabastita, Lieven D'hulst, Reine Meylaerts (éds.), *Functional approaches to culture and translation*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2006, p. 46-47.

*L'Insolation*¹⁰¹ est le premier roman de l'œuvre boudjedrienne qui soit traduit en arabe par l'auteur même sous le titre *Al-Raane*¹⁰². Il paraît à Alger douze ans après sa parution à Paris en 1972. Il s'agit donc d'une autotraduction différée, selon les hypothèses présentées au premier chapitre. Ce roman raconte l'histoire de Mehdi, un personnage amnésique et mythomane enfermé dans un hôpital psychiatrique. Cet ancien professeur de philosophie et militant communiste ne cesse d'harcéler Nadia, l'infirmière en chef, par son histoire d'insolation qu'il prétend avoir attrapée sur la plage où il a défloré illégitimement une de ses étudiantes, Samia, une gamine de dix-sept ans qui a défié les lois traditionnelles du Clan et du meurtre de laquelle il est accusé. Le narrateur protagoniste remémore aussi ses souvenirs d'une jeunesse passée dans une famille où mère et enfants sont opprimés par l'autorité de son vrai père, Siomar, l'époux de sa tante Malika. Alors que la veille ce riche propriétaire terrien venait d'épouser Malika, il viola sa belle-sœur Salima qui tomba aussitôt enceinte de lui. Pour couvrir le scandale, Siomar fit venir Djoha, un agitateur politique qu'il menaça de livrer à la police et à qui il donna un local pour vendre des poissons en contrepartie d'un mariage blanc avec Salima.

La traduction de *L'Insolation* s'inscrit au sein du grand projet réformateur du champ littéraire national entrepris par l'auteur qui, de retour en Algérie, s'était rendu compte de la nécessité de rejoindre un jeune public arabophone¹⁰³ (voir chapitre II). Boudjedra s'était donné comme mission de combattre le terrorisme et de renouveler la forme romanesque arabe, jugée archaïque¹⁰⁴ tant sur le plan esthétique que sur le plan thématique, en introduisant de nouvelles formes d'écriture comme le Nouveau Roman. La traduction arabe

¹⁰¹ Les références à ce roman seront indiquées par *I*.

¹⁰² Les références à ce roman seront indiquées par *Al. R.*

¹⁰³ Patrice Martin et Christophe Drevet, « Rachid Boudjedra », *La Langue française vue d'ailleurs*, 100 entretiens, Casablanca, Ed. Tarik, 2001, p. 47.

¹⁰⁴ Pascale Casanova, « Un entretien avec Rachid Boudjedra », *Liber*, n°17, mars 1994, p. 13.

permet aussi la circulation d'une version déstabilisante d'un texte scandaleux dont l'objectif est d'abolir les stéréotypes et les clichés. Toutefois, s'il est communément admis qu'une traduction permet une plus large diffusion d'un texte, tel n'est pas nécessairement le cas en l'occurrence, étant donné le contrôle exercé par l'autorité religieuse dans le monde culturel arabo-musulman et la position périphérique de la langue et de la littérature arabes au sein du champ littéraire mondial.

Les langues de grande diffusion, enfin, comme l'arabe, le chinois ou le hindi, bien qu'elles soient dotées de grandes traditions littéraires et d'un très grand nombre de locuteurs, sont pourtant peu connues et reconnues sur le marché littéraire international et sont par conséquent, elles aussi, littérairement dominées.¹⁰⁵

Même si l'arabe est parlé par des millions de personnes, il demeure certain que le texte source en français assure une plus large diffusion du roman sur la scène littéraire mondiale que ne le permet la version en arabe. Dans le système littéraire arabe, le genre romanesque tâche de se faire une place au centre dominé par une tradition des écrits religieux et philosophiques. Conscient sans doute de cette réalité, l'auteur ne serait traduit que pour enrichir la production romanesque nationale et, surtout, pour afficher un geste de contestation et de résistance aux valeurs traditionnelles et à l'intégrisme religieux. Boudjedra affirme d'ailleurs que la traduction de ce roman scandaleux est à l'origine de cette fameuse fatwa le condamnant à mort par les intégristes musulmans :

J'ai été condamné, pour la première fois, en 1983. C'était, à l'occasion de la traduction, en arabe, de mon deuxième roman, *L'Insolation*. Le roman, en français, date de 1972, mais la traduction en arabe, dont je me suis

¹⁰⁵ Pascale Casanova, « Consécration et accumulation du capital littéraire. La traduction comme échange inégal », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 144, 2002, p. 9. Article consulté en ligne le 25 janvier 2008 à l'adresse suivante : http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ARSS&ID_NUMPUBLIE=ARSS_144&ID_ARTICLE=ARSS_144_0007

chargé, n'a été publiée qu'en 1983, à Alger. Le FIS n'existait pas encore en tant que tel. Les intégristes, qu'on appelait alors « Frères musulmans », ont exercé des pressions sur la maison d'édition pour empêcher la parution du livre. Ils ont finalement échoué. Mais quand le livre est sorti, en 1983, il y a eu une fatwa, dans les grandes mosquées d'Algérie que les intégristes occupaient déjà, me condamnant à mort. La vraie peur s'est installée en 1987. Ils étaient devenus puissants. Ils ont commencé à m'écrire, à me téléphoner.¹⁰⁶

Nous supposons alors qu'il ne peut pas compter sur la traduction pour élargir considérablement son public en gagnant la fidélité de la majorité du lectorat arabo-musulman, à moins qu'il n'aménage en quelque sorte son texte en fonction de ses valeurs et de ses attentes, ce qu'on ne peut vérifier qu'en confrontant l'original et la traduction.

1.2 Analyse macro et microtextuelle

La version arabe apparaît de manière générale sous la forme d'une traduction axée sur l'original dans laquelle Boudjedra récupère les structures compositionnelle, narratologique et thématique du texte de départ. L'auteur utilise l'arabe classique comme langue de traduction mais passe souvent par l'arabe dialectal algérois qui sert à typer ses personnages, à les rendre plus réalistes et à les rapprocher ainsi de la réalité du nouveau public. Une lecture diagonale des chapitres révèle qu'ils se suivent harmonieusement, contrairement à *Timimoun* par exemple où l'auteur apporte certaines modifications au niveau formel en resserrant les paragraphes et en déplaçant certains passages. En effet, Boudjedra semble refuser tout compromis : douze ans après la parution de l'original, l'auteur maintient toujours sa position à l'égard des valeurs traditionnelles et religieuses et ne modifie pas le

¹⁰⁶ Propos recueillis par Amar Abdelkrim dans un entretien avec Boudjedra en décembre 1997 : « Rachid Boudjedra. Rester en vie pour ne pas donner raison aux égorgeurs ». http://www.ziane-online.com/rachid_boudjedra/textes/interview.htm

contenu de son œuvre scandaleuse. Là où l'étude de la traduction montre que Boudjedra est prêt à étoffer son récit, elle révèle son indisposition à le réduire en éliminant des énoncés ou des séquences. Les ajouts sont donc plus importants – même s'ils ne dépassent pas le seuil de la phrase; Boudjedra s'en sert notamment pour compléter son texte et pour le perfectionner en détaillant certains aspects.

Ainsi l'auteur, dont l'ambition est de sensibiliser les Algériens à certains maux de leur société, accentue le côté pathétique de la figure féminine dans la version arabe, ceci en ajoutant des allusions à l'épisode du viol de Salima par Siomar et en évoquant la souffrance qu'elles ont dû subir secrètement, elle et sa sœur Malika qui, impuissante, menait sa vie dans le malheur et dans la dépression :

[...] si l'on exceptait le crissement de la poulie dans l'aube laiteuse et fragrante de l'été [...] ; car L'aïeul s'était déjà levé et puisait de l'eau pour sa première ablution. (I : 145)	(Al. R : 192) إنه الجد الأعمى وهو جدي أنا الذي كان يسبب هذا الأزيز وكان قد نهض للوضوء قبل الضوء وراح يستخرج الماء من البئر العتيق، البئر الذي كانت هي قد...
C'était le grand-père aveugle, mon grand-père, qui faisait ce crissement alors qu'il s'était déjà levé avant l'aube et puisait de l'eau du vieux puits pour faire son ablution. <u>Le puits où elle avait été...</u>¹⁰⁷	
La vieille servante était dans la cuisine avec Malika qui s'éclipsait de temps à autre et montait pleurer un coup dans sa chambre. (I : 143)	(Al. R : 188) كانت الخادمة العجوز تعد أكلة العشاء برفقة خالتي مليكة التي كانت تترك المطبخ من حين إلى آخر وتصعد إلى غرفتها حيث كانت تستلم إلى البكاء من

¹⁰⁷ Nous traduisons.

La vieille servante préparait le souper avec ma tante Malika qui laissait la cuisine de temps à autre et montait dans sa chambre où elle s'abandonnait aux larmes à force de malheur, de dépression, d'intimidation et de souffrance.	فرط ما كانت تعاني من مقط وكابة وإذلال وقهر •
---	---

Boudjedra précise aussi quelques détails absents de l'original comme le fait que sa tante est analphabète et que l'excision est une pratique répandue dans certains pays voisins, détails qui dénotent l'attention que porte l'auteur à l'égard de la cause des femmes dans les sociétés traditionnelles.

Ma tante aussi m'avait écrit une lettre qu'elle avait sûrement dictée à l'une de mes sœurs. (I : 72)	(Al. R: 96) كما وأنني استلمت رسالة من خالتي ويقيني أنها أملتها وهي أمية على إحدى أخواتي
J'ai reçu aussi une lettre de ma tante et je suis convaincu qu'elle l'a dictée à l'une de mes sœurs <u>puisque'elle est analphabète.</u>	
« Heureusement que l'excision des jeunes filles ne se fait pas dans la Contrée juste sortie de la guerre de sept ans. Heureusement! » (I : 20)	(Al. R : 25) إننا لمحظوظات نحن نساء هذا البلد السعيد الذي خرج منذ فترة قصيرة من حرب السبع سنوات، لقد وقينا من عادة بتر البظر الرائجة في بعض البلدان المجاورة ...
Nous sommes chanceuses les femmes de cet heureux pays qui est sorti depuis peu de temps de la guerre de sept ans. Nous avons été prémunies de la tradition de l'excision <u>en vogue dans certains pays voisins.</u>	

Par ailleurs, Boudjedra insiste davantage dans la version arabe sur la cruauté du personnage masculin dans le but de sensibiliser les lecteurs à l'image de la femme victime qui devient ainsi plus touchante, ceci en soulignant l'injustice de leurs comportements. Le narrateur rappelle au fil du texte que Siomar s'est éloigné des gens de sa maisonnée aussitôt que la maladie a accablé le corps de Selma :

[...] tous ceux qui ne pouvaient plus supporter ni la morgue des petits Blancs, ni le paternalisme des autochtones voulant surtout perpétuer un état de fait et demeurer à moindre frais maîtres du terrain. (I : 153)	(Al. R : 203-204) [...] كما لم يعودوا تلاعب المواطنين وخيانتهم يقبلون أغنياء كانوا أم تجار أو ملاكين أمثال سي عمر ذاك الذي اختفى عن الأنظار منذ أن دب المرض في جسم سالمة. يا للعار.
Et ils ne pouvaient plus accepter les mauvais tours des habitants ni leur trahison qu'ils soient riches, commerçants ou propriétaires à l'instar Siomar qui est disparu depuis que la maladie s'est insinuée dans le corps de Selma. Quelle ignominie!	

La stratégie de Boudjedra ne consiste donc pas à transformer son roman en un long sermon pour réformer la société algérienne ni à ajouter des éléments étrangers au texte mais à accentuer certains éléments de l'histoire par le récit répétitif de ce qui n'a eu lieu qu'une seule fois dans la diégèse afin d'attirer l'attention de ses lecteurs arabophones et de s'assurer qu'ils ne passent pas à côté de son message. Il critique en outre les hommes qui prétendent à la vertu et à la chasteté alors qu'ils ne sont au fond que des hypocrites, à l'instar de cet ancien ami de Mehdi qui a travaillé comme muezzin alors qu'il continuait à boire et à fréquenter les maisons closes. Il montre ces vices à son lecteur arabophone en le faisant valoir chez ses personnages masculins, dont le redoutable Siomar, le vrai père du narrateur.

La « Contrée » ignorait ses vices et le prenait pour un homme vertueux. Son objectif est de pousser les gens à démasquer ces types, qui sont réellement présents dans la société.

[...] je m'étais mis à suivre mon ami qui, faut d'aller se soûler, arpentait de nouveau les artères et les ruelles. (I : 173)	أخذت أتتبع خطى صديقي السكير الذي كان قد شغل منصب مؤذن سابقاً من بين المناصب الكثيرة التي احترفها (Al. R : 227)
Je m'étais mis à suivre les pas de mon ami l'ivrogne <u>qui avait auparavant travaillé comme muezzin entre autres professions qu'il a maîtrisées.</u>	
[...] comme si elle pouvait éliminer, d'un seul couteau, toute cette soumission millénaire des femmes de sa condition.	(Al. R : 289) [...]
Comme si elle était capable de mettre terme à la soumission des femmes aux hommes depuis des milliers d'années, ceci par un seul coup de couteau <u>par lequel elle détruirait la vie de ce féodal batailleur qui a battu le record en fausse dévotion.</u>	كما لو كانت قادرة على وضع حد نهائي لرضوخ النسوة المتدايم منذ آلاف السنين إلى الرجال، وذلك بمجرد طعنة واحدة تقضي بها على حياة الإقطاعي المتعربد الذي <u>ضرب في النفاق الديني أشواطاً بعيدة</u>

Notons que Boudjedra emprunte cette stratégie d'écriture cyclique et répétitive aux Nouveaux Romanciers dont il cherche à populariser les techniques d'écriture dans la littérature arabe. On remarque d'ailleurs qu'il ajoute dans la version traduite un élément qui revient constamment dans ses autres romans (dans *Timimoun* aussi) à savoir les cartes postales qui dénotent l'absence de la figure paternelle. Ces cartes, envoyées de différentes capitales du monde, reviennent comme un leitmotiv, notamment au dixième chapitre (on en compte six), au cours duquel le narrateur raconte le décès de sa mère Salima :

(Marseille 12/10/1950. Omar)	(مرسيليا 1950/10/12. عمر) (Al. R: 273)
------------------------------	--

(Londres 12/5/51. Omar)	(لندن 51/5/12. عمر) (Al. R: 275)
(New York 12/1/94)	(نيويورك 94/1/12) (Al. R: 275)
(Shiraz 12/5/53. Omar)	(شيراز 53/5/12. عمر) (Al. R: 279)
(La Mecque 12/5/53. Omar El Jazaeri)	(Al. R: 283) (مكة المكرمة 53/5/12. عمر الجزائري)
(Damas 12/4/39. Omar El Jazaeri)	(دمشق 39/4/12. عمر الجزائري) (Al. R: 287)

D'une part, Boudjedra insère ces cartes pour mettre l'accent, à l'échelle du roman, sur l'égoïsme de l'homme, sur l'impuissance de la femme et sur le désordre de la mémoire du narrateur qui surgit en bribes et dans tous les sens. D'autre part, il renforce ainsi à l'échelle de son œuvre romanesque le lien de continuité entre les différents textes, de sorte que le lecteur a toujours l'impression de lire le même texte, effet de style récurrent dans les œuvres des Nouveaux Romanciers français.

Quoique l'auteur désire réformer le roman arabe, il semble être conscient de la nouveauté de cette forme d'écriture et des difficultés qu'elle pourrait présenter pour ce public habitué au roman traditionnel, déjà que le genre romanesque n'est pas la forme la plus lue en littérature arabe, où la tradition des écrits philosophiques et poétiques est plus importante. Comme son intention est justement de rejoindre ce nouveau public et de lui passer un certain message, l'auteur essaie de faciliter la tâche du lecteur en ajoutant des précisions et des explications pour que ce dernier se retrouve dans le texte. Souvent, ces éclaircissements sont présentés de manière indirecte et discrète sous la forme d'interrogations ou d'hypothèses qu'il insère dans le texte en les plaçant entre parenthèses. Leur fonction première est d'exprimer la confusion du narrateur qui tente de replacer les faits en ordre dans sa mémoire :

[...] la neige tombait à gros flocons couvrant [...] les autobus. (I : 68)	(Al. R : 91) فتتوقف حركة المرور وقد راح الثلج (أو الدم؟) يكسو الحافلات
La circulation s'arrête alors que la neige (ou le sang?) couvrait les autobus.	
[...] les cauchemars se pressent à la porte de cette zone opaque où mon cerveau se brouille comme une vitre par laquelle il pleut un lavis de gouttes de sang. (I : 204)	إذا ما راحت الكوابيس المرهقة تتزاحم مزدحمة على باب تلك المنطقة المعتمة الرهيفة فيما بين تلايف المخ المشدوه فتكسو زجاجه صفيحة من البخار نظير زجاج النوافذ إذا تساقط الرذاذ عليه فسال في تشابك وريدي وردي من الماء (أم الدم؟)
Les cauchemars accablants se pressaient à l'entrée de cette région sombre et aiguisée située entre les circonvolutions du cerveau troublé. Une plaque de vapeur couvrait ses vitres tout comme la bruine tombe sur le vitre des fenêtres. L'eau (ou le sang?) coulait suivant un entrelacement rosâtre de veines	(Al. R : 268-269)

Mais en réalité, l'auteur cherche la plupart du temps à travers ces ajouts apparemment anodins à guider le lecteur et à l'orienter pour une meilleure compréhension du texte, comme dans les exemples suivants où le narrateur s'interroge sur l'identité de l'âme de la vieille folle du mausolée, de son amante (Samia?), de son père (Djoha ou Siomar?), de la sienne et de celle du président des Russes (Lénine?) :

[...] une jeune fille à qui j'avais inculqué, dans un mausolée hanté par l'âme d'une vieille folle, le mépris de certaines lois ancestrales (I : 66)	(Al. R : 89) وكنت قد علمتها ذلك داخل ضريح تقطنه روح عجوز ممسوسة (زوجة الزنجي؟)
Je lui ai appris ceci à l'intérieur d'un mausolée hanté par l'esprit d'une vieille	

femme possédée du diable (l'épouse du nègre?)	
Je me rappelle de mon enfance et les souvenirs jaillissent dans mon esprit accablé et détraqué, moi en train de chercher l'amante (<u>Samia?</u>) pendant que le louangeur perçait le temps et se dressait devant mes yeux...	(Al. R : 220) أتذكر طفولتي فتدفق الذكريات في ذهني المرهق المعتوه تدفقاً وأنا ما زلت أنور باحثاً عن الحبيبة (سامية؟) فيما كان المداح يخرق الزمن فينتصب أمام عيني ..
[...] pour ne pas attirer l'attention des M.S.C. dont Djoha disait qu'ils étaient camouflés dans la foule [...]. (I : 194)	(Al. R : 255) [...] أولئك الذين قيل عنهم على حد قول جحا الملقب بسليمان الحيلة (هل هو أبي أم لا؟) إنهم كانوا متواجدين داخل حلقات المداحين
[...] eux autres dont on avait dit, selon Djoha, surnommé Seliman le ruseur (<u>est-il mon père ou non ?</u>), qu'ils étaient présent dans les cercles des louangeurs.	
La jeune fille aurait quitté le scribe pour revenir repentie et pleine de remords, au bercail [...]. (I : 64)	(Al. R : 86) لعل إخواني فهموا أن الفتاة المعنية كانت قد تركت صاحب القلم (أنا؟) وعادت إلى أهلها نادمة تائبة
Il se peut que mes frères aient compris que la fille en question avait laissé le scribe (<u>moi?</u>) et qu'elle s'était retournée chez ses parents repentie et renonçant au péché.	
On l'avait surnommé « Loudnine », à cause de ses longues oreilles d'âne bête et à cause de cette visite ridicule à leur barbu, chef de bandits. (I : 41)	(Al. R : 57) ولقب الحداد "بلونين" بسبب طول أذنيه الطويلتين مثل أذان الحمار وبسبب تلك الزيارة أيضاً تلك التي قام بها إلى ضريح رئيسهم (لينين؟) أحد قطاعي الطريق ..
Le forgeron fut surnommé «Bloudnin» à cause de la grandeur de ses oreilles aussi longues que celles de l'âne et en raison de cette visite qu'il effectua à la tombe de leur président (<u>Lénine?</u>), un des bandits.	

--	--

Cette écriture parenthétique permet aussi à l’auteur de faire entendre sa voix et de glisser en marge du texte des commentaires lui permettant d’attirer l’attention sur une situation précise qu’il voudrait critiquer. Tel est le cas dans l’exemple suivant, où le narrateur s’interroge si c’était la torture en prison qui a déformé le nez du frère de Salima :

À ce moment elle avait remarqué que le nez de son frère n’était plus à sa place ordinaire, un peu dévié de sa trajectoire. (I : 90)	(AL. R : 119) وإذا بها تلاحظ أن أنفه ما كان ليكون في مكانه الذي ألفته، لقد كان قد انحرف بعض الشيء (أهو التعذيب؟)
Elle remarqua que son nez n’était pas à sa place habituelle. Il s’était dévié quelque peu (est-ce la torture?).	

Boudjedra tend la main au public arabe et essaie de le conquérir en lui faisant des clin d’œil ici et là et en ajoutant au texte des points de repère religieux et culturels, faisant par exemple référence au texte coranique, à des chansons ou à des proverbes :

Qui sait : les gens les plus riches sont les plus avares.	(AL. R : 49) من يدري: أثرياء القوم أبخلهم ..
[...] la photo de la danseuse égyptienne dont elle prononçait le nom : Samia Gamal, d’une façon étrange, comme si elle était née dans un faubourg populaire du Caire. (I : 71)	(AL. R : 35) [...] وهي تنطق باسمها باللهجة القاهرية وكأنها ولدت في حي السيدة زينب أو خان الخليل

[...] en prononçant son nom avec l'accent du Caire comme si elle était née dans <u>le quartier de Sayyida Zeinab ou à Khân el Khalil.</u>	
Nous vous avons créés	(Al. R : 49) "مكان قل خو"
Mais il vous est interdit le jeu de hasard et la nourriture...	(Al. R : 56) « لكن حرام عليكم الميسر وأكل ... »
Quant est-ce que le temps permettra, Oh beau.	(Al. R : 168) متى الزمن يسمح يا جميل

En effet, comme l'objectif de Boudjedra est de populariser ces romans dans le milieu culturel algérien et que la traduction renvoie le texte à son origine arabe, l'auteur-traducteur n'hésite pas à « naturaliser » la traduction et à en souligner « la couleur locale ». Boudjedra ajoute dans *Al-Raane* plusieurs formules typiques du parler arabe, comme les obsécration, les imprécations, les apostrophes et les louanges de Dieu et de son prophète, expressions qui augmentent le réalisme du texte et qui le rendent plus authentique :

Voile Toi qui voile.	(Al. R : 46) ستر يا ستر
Que Dieu enlaidisse son visage!	(Al. R : 40) قبح الله وجهه
Mohammed que la <u>paix et les bénédiction de Dieu soient sur lui.</u>	(Al. R : 53) محمد صلى الله عليه وسلم
Dieu suffit!	وحسبي الله (Al. R : 68)

Que leur religion et leurs cheikhs soient brûlés!	يحرق دينهم ومشايخهم (Al. R : 216)
--	-----------------------------------

La confrontation de l'original et de la traduction montre que l'oralité est une caractéristique importante de la version traduite, qui se distingue de l'original par la domination de la parataxe et du style coupé. Elle se manifeste surtout au deuxième chapitre du roman, dans lequel le narrateur fait le récit de sa circoncision. Ce chapitre est sans doute le plus intéressant à analyser en raison des écarts qu'il présente avec l'original. Au niveau de la narration, on note que l'auteur choisit de faire entendre davantage la voix sarcastique du narrateur à travers des commentaires qu'il ajoute sur la cérémonie. Ces commentaires marquent aussi la distance du narrateur par rapport au récit raconté, qui se rapproche d'un conte appartenant à la culture populaire, surtout que l'auteur présente les personnages du barbier-circonciseur et le maître coranique de manière grotesque et caricaturée. Effectivement, le narrateur met à l'épreuve ses talents de conteur qui essaie de maintenir le contact avec son audience et de la séduire par un style plaisant, en s'y adressant de manière constante, de sorte qu'à plusieurs reprises le lecteur est interpellé à travers des formules familières qui accordent au texte un ton à la fois humoristique et ironique.

Toujours délicatement posé. Toujours frileux. Souvent exaspéré par l'attitude de ces avortons incapables de respect, de déférence. Il était énervé par l'excitation continuelle qui fondait sur lui, à travers ces youyous stridents et fantastiques planant longuement dans l'air avant de venir le chatouiller dans sa tête délicate et fragile, soignée magiquement dans la cour de la mosquée. Il continuait à garder sa	طبيعي يا رجل. [٠٠٠] إنه جالس دائماً أخوكم بكل خفة وأناقة. يظل أخوكم مصراداً رغم الحرارة. مل أخوكم يا ناس [٠٠٠] معذب أخوكم يا ناس! [٠٠٠] رأسه رهيف أخوكم يا ناس وهش وهو في حاجة يا قوم إلى رعاية خاصة [٠٠٠] إنه قادر أخوكم يا ناس على الإمساك والتمسك بالسكينة مدى سنة (Al. R : 55-56)
--	--

sérénité extérieure, mais il en avait assez de ces cris féminins aigus [...] (I : 40)	
<u>C'est normal mon homme. [...] Il est toujours assis votre frère avec légèreté et élégance. Votre frère reste toujours frileux malgré la chaleur. Oh gens votre frère s'ennuie [...] Oh gens votre frère est torturé [...] Oh gens votre frère a une tête fragile et il a besoin de soins particuliers [...] Votre frère est capable de maintenir sa sérénité pendant un an.</u>	
[il] avait le voyage, non pas à la Mecque, non pas à la vénérable université d'EL Azhar (Sacré nom de Dieu le Divin), même pas à Bariz, pour aller dans quelque lupinar sordide, mais à Mousco, Monsieur ! (I : 40)	لا لم يقصد صاحبنا المتزندق شيئاً من هذا القبيل [٠٠٠] وإنما إلى موسكو سافر صاحبنا المسكين، أي نعم يا سادتي الكرام، يا مؤمنين. (Al. R : 56)
<u>Non, notre ami tartufe n'avait pas de telles destinations [...] C'est à Moscou que notre pauvre ami a voyagé, eh oui mes messieurs, vous qui êtes généreux et croyants.</u>	
L'homme n'était point fanatique mais coupeur de prépuces (I : 49)	(Al. R : 68) فما أنا إلا قصاص أفضلة مسالم أنا أخوكم لا بطل
<u>Je ne suis que coupeur de prépuces, je suis votre frère conciliant, un héros.</u>	
<u>Votre frère est calme, c'est un héros</u>	(Al. R : 71) هادئ أخوكم لا بطل

Cette familiarité, en plus de la nature du contenu de ce chapitre, rend le style plus relâché, vulgaire voire obscène. La tonalité ironique et humoristique apparaît plus dans la

version arabe que dans la version française notamment grâce à la densité phonétique des mots et au style périodique des phrases rythmées et oratoires qui sont structurées autour des homéotéleutes dont l'abondance transforme l'écriture en une prose cadencée. Ainsi, à la forme bien structurée, s'opposent l'obscénité et le ridicule du contenu riche en blasphèmes et en injures, ce qui tourne en dérision le sérieux de cette cérémonie rituelle et lui accorde une ambiance de carnaval¹⁰⁸.

[...] ils glissaient – à l'unisson- une grossièreté, un blasphème ou un simple jeu de mots cocasse, hurlés avec une rapidité prodigieuse, à l'intérieur de la litanie coranique. (Dieu miséricordieux, prends soin de son prépuce et donne-le au barbier afin qu'il le suce ! Dieu miséricordieux, on va lui couper la bite, déjà qu'il l'a petite ! O croyants soyez bons avec vos enfants...) (I : 31)	راحوا يدسون بين الفينة والفينة وبصوت واحد عبارة فاحشة أو تجذيفة جارحة أو جناساً لفظياً، يدفعون بها كالبرق وقد راحوا ينشدون التعاويذ التقليدية (الله يا كريم رد بالك على زبو واعطيه للحفاف باش يموص . الله يا كريم رايحين يقصهولو وهو صغير كبولولو . كونوا يا مؤمنين مع بنيكم مرفقين ٠٠٠) (Al. R : 43)
---	--

Ces passages démasquent le texte français et découvrent le texte arabe qui existe en filigrane. Dans l'exemple ci-dessus, le narrateur rapporte la litanie récitée par les enfants, qu'on suppose en arabe à l'origine et que l'auteur a essayé de rendre le mieux possible en français dans la version originale. Le fait que le texte « source » ou le génotexte soit en arabe explique la préséance de la traduction sur l'original.

Qu'en est-il de la traduction de *Timimoun*? Est-ce que Boudjedra maintient le même mode de traduction utilisé dans *L'Insolation*? Est-ce que sa stratégie a évolué au fil de sa trajectoire littéraire, surtout qu'un écart de vingt-deux ans sépare les deux romans?

¹⁰⁸ Mikhaïl Bakhtine, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1982.

2. Analyse de *Timimoun*:

2.1 Résumé et projet de traduction

Boudjedra a publié *Timimoun* dans les deux langues en 1994. Il a produit la version originale en arabe, fidèle à la nouvelle orientation linguistique qu'il a entreprise à partir des années quatre-vingt. La version française est présentée dans la collection Folio sous l'étiquette de « texte français de l'auteur » et non pas de « traduction de l'auteur ». Une autre indication apparaît aussi renvoyant au « titre original : *Timimoun* » et à la maison d'édition (Éditions El Ijtihad, Alger). Le titre est le même dans les deux langues puisqu'il s'agit d'un toponyme. On suppose alors que Boudjedra n'avait pas l'intention de présenter la version française comme dépendante ou dérivant d'un texte premier mais plutôt comme un texte autonome. En fait, la parution des deux versions dans la même année laisse supposer que l'auteur y a travaillé simultanément. Par conséquent, il est difficile de trancher laquelle des deux versions est l'originale.

Ce roman raconte l'histoire d'un ex-pilote de chasse renvoyé de l'armée de l'air algérienne pour avoir volé un Mig-21 afin d'aller se saouler dans un bar à Bruxelles. Obsédé par l'alcool et admirateur du désert, il achète en Suisse un vieux car baptisé « Chatat » en arabe, c'est-à-dire « démesure », « divagation », et « Extravagance » dans la version traduite. Le narrateur conduit au bord de ce car les touristes venant découvrir le Sahara algérien. Il leur fait visiter *Timimoun*, une oasis et une ville touristique du Sahara algérien, située dans la région du Gourara et réputée pour la couleur de ses constructions en ocre rouge.

N'ayant éprouvé jusque là aucune passion pour les femmes, rien qu'un sentiment de crainte, de pitié et d'indifférence, le narrateur frigide se trouve soudain « amouraché à quarante ans d'une gamine de vingt ans » (*T.* : 37), Sarah, dont il essaie en vain d'attirer l'attention. Dans la version arabe, cette jeune fille – dont on ignore le vrai nom - est désignée par « Sarraa », synonyme de « dure ». C'est le narrateur qui a choisi ce prénom, car il trouvait qu'il allait bien avec « Sahara ». Le prénom de la version française, Sarah, se prête sans doute mieux au jeu de mots avec Sahara. Au cours du trajet «Timimoun-El Goléa-Alger », qu'il fait et refait infiniment, il essaie de remonter dans ses souvenirs de jeunesse afin de trouver la cause de son malaise et de sa peur des femmes, créatures qu'il associe au sang menstruel. Le narrateur-protagoniste, dont on ne saura jamais le nom, est hanté par l'image du sang qui coulait sur la cuisse de sa mère ainsi que par celle de sa découverte, à huit ans, des chiffons imbibés de sang de femme derrière la porte de la cuisine (*T.* : 79).

À l'instar des autres romans de Boudjedra, *Timimoun* est un cri contre l'intégrisme religieux qui a des retombées tragiques en Algérie, où intellectuels et civils sont victimes de nombreux attentats. Cette réalité dramatique, que le narrateur fuit en se réfugiant dans le désert avec à portée de la main trois capsules de cyanure, se manifeste à travers des radiodiffusions. Celles-ci, au nombre de sept, sont distribuées sur les différents chapitres du roman. *Timimoun* se clôt sur la révélation brusque et troublante de l'homosexualité du narrateur qui, au fond, n'admirait Sarah que dans la mesure où elle était « presque la sosie de Kamel Raïs » (*T.* : 125), son camarade de jeunesse.

2.2 Étude de l'autotraduction

On constate à l'analyse de la version française de *Timimoun* que Boudjedra adopte une tendance contraire à celle suivie dans la traduction de *L'Insolation* en arabe : là, il tendait au rallongement et à la prolixité, allant même parfois jusqu'au verbiage et à la redondance dans *Al-Raane*. Ici, l'auteur choisit d'écourter les séquences dans *Timimoun* et opte pour la concision. À cette fin, il utilise des procédés comme l'élimination et la réduction, ceci uniquement au niveau microstructurel. Il est remarquable par exemple que ce que Boudjedra exprime en plusieurs mots en arabe est souvent rendu en un seul mot en français :

Elle était comme figée dans <u>une perpétuelle</u> attente. (T. : 22)	فباتت مصدومة، مسمرة في منزلها، مترقبة عودة رب بيتها أياماً وأسابيع وأشهرًا طويلة. (T. : 18)
Elle était choquée, clouée dans sa maison, attendant le retour du maître de maison pendant de longs jours, semaines et mois.	
Je me sentais <u>obscène</u> . (T. : 37)	أحس بأنني إنسان قذر، فاحش وبذي... (T. : 31)
Je sens que je suis une personne sale, obscène et dissolue.	

Dans le premier exemple, la longueur de l'attente de l'épouse est exprimée par une gradation ascendante (de longs jours, semaines et mois) alors que le terme « perpétuelle » suffit pour rendre ce sens en français. De même, l'intensité du dégoût que ressent le narrateur à l'égard de sa propre personne est décrite par l'accumulation d'adjectifs péjoratifs en arabe. En français, on tombe plutôt sur une déclaration directe et simple, ce qui rend la phrase plus courte et plus concentrée, comme si le narrateur était devenu soudain laconique. En fait, qu'il traduise son texte du français (comme dans le cas de *L'Insolation*) ou qu'il l'écrive d'abord

en arabe (*Timimoun*), Boudjedra est enclin à prolonger son récit lorsqu'il s'exprime dans sa langue nationale. Ainsi, il enchaîne et dédouble les mots et les phrases pour bien spécifier et nuancer une seule information, un détail ou un état d'âme. Souvent, un événement qui a eu lieu une seule fois dans l'histoire est raconté plusieurs fois dans le récit itératif en arabe, répétition qui n'est pas nécessairement respectée dans la traduction. Par exemple, l'explication de l'appellation « Extravagance » et des circonstances qui ont entouré l'achat de ce vieil autocar reviennent à divers endroits du texte, tout comme l'admiration sans bornes du narrateur pour l'oasis de Timimoun éprouvée dès la première visite. Cependant, l'auteur ne maintient pas toujours ces répétitions dans la traduction française, comme le montrent les passages suivants.

Je me dis qu'il faut que je résiste, que je m'y habitue et continue à conduire Extravagance sur ces pistes impraticables et interdites pour avoir tout l'espace à moi et à mes clients. (T. : 39)	أقول لنفسي أن لا مفر من هذه المعضلة إلا بالصمود والامبالاة. علي أن أستأنف رحلتي وأقود حافلتي الهرمة هيكلياً والرائعة ميكانيكياً وقد سميتها "شطط" لأنها غريبة المنظر وبالغة السرعة في أن واحد. (T. : 34)
Je me dis qu'il n'y a pas moyen d'échapper à ce problème que par la résistance et l'insouciance. Je dois continuer mon voyage et conduire mon car apparemment vieux et mécaniquement superbe et que j'ai nommé « Extravagance » parce qu'il est à la fois étrange et très rapide.	
Je voulais faire découvrir cette oasis à Sarah. (T. : 77)	كنت أمل أن أعرف صراء بهذه الواحة التي اشتغل بها بالي منذ أن زرتها في زيارتي الأولى. (T. : 64)
J'espérais faire connaître à Sarah cette oasis qui m'a préoccupé depuis la première fois que je l'ai visitée.	

Au niveau de la diégèse, nous remarquons que le narrateur omet aussi certains éléments épisodiques de la version française. Il ne précise pas, par exemple, que Henri Cohen dérobait à son père les bouteilles de vodka qu'il partageait ensuite avec le narrateur et avec Kamel Raïs. Il omet aussi le fait que sa mère utilise l'essence de rose comme parfum, et qu'elle passe ses journées à coudre des vêtements. Le narrateur ne mentionne pas non plus que le cadavre de son frère fut déposé, le jour des funérailles, sur un tapis rouge, etc.

Et surtout parce qu'il savait que s'il touchait à la sœur d'Henri Cohen ce dernier nous priverait définitivement de vodka. (T. : 33)	ولأنه كان يعلم أنه إذا فعل هذه الفعلة الشنيعة فسيحاقبنا هنري كوهن ويحرم علينا شرب الفودكا وكان يختلس زجاجاته من أبيه. (T. : 28)
Et surtout parce qu'il savait que s'il faisait cette affaire affreuse Henri Cohen allait nous punir et nous interdirait de boire de la vodka lui qui chapardait ses bouteilles de son père.	

[...] bien qu'en réalité ce soit l'odeur du crêpe de Chine qui caractérisait le plus ma mère. (T. : 97)	لكن، في واقع الأمر، يسود على كل هذه الروائح، أريج الكريب الصيني وخلاصة الورد الممرث التي كانت تستعملها لتعطر بشرتها. (T. : 82)
Mais, en réalité, l'odeur du crêpe chinois et la quintessence de rose humecté qu'elle utilisait pour parfumer sa peau dominant sur toutes ces odeurs.	
[...] on va dans ma chambre... maman n'en saura rien... avec ses migraines toute la journée elle dort profondément. (T. : 32).	تعالى نشربها في غرفتي ... أمي نومها عميق... لأنها تقضي نهارها تشتغل بخياطة الأثواب والملابس رغم الصداع المزمن الذي تعاني منه. (T. : 26)
Qu'on la boive dans ma chambre... le sommeil de ma mère est profond... puisqu'elle passe sa journée à travailler dans la couture malgré ses migraines chroniques.	
Dans son linceul jaune il ne laissait apparaître que son visage gris, comme vitrifié ou ciré avec de la cire jaune. (T. : 39)	فكفن ووضعت جثته على بساط أحمر . فجاء وجهه مشمّع اللون، مزجج البشرة. (T. : 35)
Il fut enveloppé dans un linceul et son cadavre fut déposé sur un tapis rouge. Son visage paraissait ciré et son épiderme comme vitrifié.	

Boudjedra sélectionne les informations à garder dans la version traduite : il fait l'économie de certains détails descriptifs ou jugements de valeur sans pour autant altérer le sens du texte en français. Dans l'énoncé suivant, le narrateur décrit la ville de Constantine en 1958, quand plusieurs travaux de construction étaient en cours. La version arabe nous

apprend que les palissades des chantiers interdisaient aux gens de voir l'horizon et le rocher sur lequel est bâtie la ville, détail ignoré par le lecteur de l'autotraduction.

Les palissades des chantiers bouchent ainsi toute perspective. (T. : 69)	فتعلق هذه الأسوار الخشبية كل منفذ لمن أراد رؤية أو مشاهدة الأفق حيث تظهر الصخرة المبنية عليها المدينة. (T. : 57)
Ces murailles en bois fermaient ainsi toute perspective à qui voudrait voir ou regarder l'horizon où paraît le rocher sur lequel la ville est construite.	

L'autotraducteur choisit les éléments descriptifs à garder dans la version traduite. Il ajoute quelques indications pour le lecteur francophone qui ne connaît pas la ville de Constantine, précisant, par exemple, que la grande poste se situe en contrebas du ravin, que la préfecture est très haut perchée et que c'est le ravin qui fait le charme de la ville.

Entre la grande poste, <u>en contrebas du ravin</u> , et la préfecture, <u>très haut perchée</u> , c'est le vide. (T. : 69)	ويبقى الفراغ شاغراً بين مكتب البريد المركزي ودار الولاية.
Le vide reste vacant entre le bureau de poste central et la préfecture.	
Quelques rares et grosses grues bâtissent quotidiennement des échafaudages compliqués, <u>toujours sur le point de culbuter dans le ravin qui fait le charme de la ville</u> . (T. : 69)	فيلاحظ الناس وجود بعض الرافعات هنا وهناك وخروج بعض العمارات من الأرض وهي لا زالت في صدد الانجاز.

Les gens remarquent la présence de quelques grues ici et là et l'émergence de quelques immeubles de la terre en voie d'être accomplis...

De plus, dans le passage suivant en arabe, le narrateur explique que les intégristes tuent au nom de la religion musulmane pour mettre la main sur le pouvoir politique. Il précise que l'Islam est libre de leurs actes criminels, explication qu'on ne trouve pas dans le texte français.

Mutilé certainement d'une façon rituelle et macabre par de jeunes fanatiques paumés et souvent drogués comme il y a douze siècles, les adeptes de la secte des Hashashins ou Assassins. Les organes vitaux coupés un à un. Dépecé! Une boucherie, certainement. Dans le style démentiel des intégristes. (T. : 36)

Le pauvre fut assassiné devant sa fille aînée à la manière des radicaux [que Boudjedra traduit par Assassins] qui égorgent les gens au fond de leur maison et devant leurs parents, qui arrachent leurs organes vitaux un à un, qui dépouillent les cadavres et qui répandent le sang ainsi, au nom de la religion qui est libre d'eux et de leurs actions démoniaques et affreuses, rien que pour atteindre le pouvoir politique.

اغتيال المسكين أمام ابنته البكر على طريقة الأصوليين الذين يذبحون الأشخاص في قعر ديارهم وأمام ذويهم، ويستأصلون الأعضاء الحيوية عضواً، عضواً ويستلخون الجثث ويسفكون الدماء الزكية هكذا، باسم الدين البريء منهم ومن تصرفاتهم الجنونية والشنعاء، لا لشيء سوى للحصول على السلطة السياسية.
(T. : 30)

Notons que l'auteur insère une information montrant au public français l'origine arabe du terme « assassins »¹⁰⁹, procédé qui revient souvent dans ses autres romans et qui lui permet de rappeler que la langue de l'ancien colonisateur a emprunté, elle aussi, des termes à la langue arabe. Il s'agit d'une tentative de valorisation de la langue nationale devant le public français. Par ailleurs, une autre interprétation est possible, selon laquelle la violence en Islam remonterait très loin dans l'histoire. En effet, le lecteur bilingue, qui a accès aux deux versions, peut avoir l'impression que ces mêmes passages comportent des significations différentes, voire contraires dans chaque langue : là où le narrateur défend la religion musulmane dans la version arabe, il semble plutôt enclin à la condamner dans la version française, en négligeant de la libérer des actes des intégristes, comme il le fait en arabe. Cela montre que l'auteur contrôle les détails de son texte en fonction du public de chaque langue : ce qu'il juge convenable, utile et saisissable pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre. Il l'omet tout simplement. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que le narrateur de

¹⁰⁹ Voici la définition donnée par le *Robert historique de la langue française* (sous la direction de Alain Rey, Paris, 1992, Tome I (A-L), p. 127 (b) :

ASSASSIN n.m apparaît au XVI^e s. dans le sens de « tueur à gages » (1560) ; c'est un emprunt à l'italien *assassino* ou *assessino*, déjà employé dans ce sens par Dante (début XIV^e s.). Au cours du XVI^e s., le substantif *assassin* s'emploie aussi là où le français moderne emploie *assassinat*. Des formes plus anciennes sont fréquentes en latin médiéval, et dans la plupart des langues romanes, notamment occitan et français (*assacis*, *assassis*, *hassassis*..., *assassin*), pour désigner les membres d'une secte ismaélienne (shi'ite) de Syrie et figurément un séide capable de tuer pour son maître : cet emploi n'est pas rare chez les troubadours, pour qualifier la fidélité amoureuse aveugle. En français, le mot, comme tout emprunt peu assimilé, a de nombreuses formes : *assassin*, *assacin*, *halsasin*, *hassassin*, *haquassin*, *harsasis* (1195), d'où *arsacide*. Bien qu'identifié comme nom de cet ordre religieux syrien, le mot, qui était expliqué par l'arabe *hassa* « mettre en pièces » (Ménage), a été considéré comme un dérivé de l'arabe *hašš* depuis Antoine-Isaac Silvestre de Sacy (1809) : la forme *haššāšin* « fumeurs de haschisch ». Très critiquée par certains orientalistes, cette origine du mot arabe pourrait céder la place au substantif *'asas* « patrouille », *'assās* « gardien » (pluriel *'assāsīn*). En effet, l'ordre musulman des Ismaéliens concernés, de nature religieuse et ésotérique, modèle de l'ordre chrétien des Templiers, n'aurait guère pu employer pour se désigner le terme péjoratif de *haššāš* ; en revanche, ses adversaires sunnites ont pu répandre cette légende de l'intoxication, déjà rapportée en Occident par Marco Polo. Les premiers emplois du mot en France, notamment en domaine occitan chez les troubadours, concernent, on l'a vu, un tout autre sémantisme : « fidélité aveugle ». Quoi qu'il en soit, c'est bien comme « fumeurs (ou mangeurs) de haschisch » que la secte a été connue en Occident.

Timimoun insiste dans la version française sur l'origine juive de son ami Henri Cohen, comme dans le passage suivant :

Le patron met un disque de Reinette l'Oranaise. Henri Cohen pleure à <u>chaudes larmes</u>, parce que la chanteuse est juive <u>comme lui</u>. Je trouve qu'il est chauvin. Soûl déjà, je le provoque : moi je préfère la reine du raï la Remitti, elle, au moins, <u>n'est pas juive</u>!	يضع المعلم أسطوانة لرينات الوهرانية. أخذ هنري كوهن في البكاء لأن المغنية يهودية. قلت له إنه شوفيني بإفراط. كان السكر قد أثر في، فاستفزته قائلا: "أنا أفضل ملكة الراي... الرميّتي وما أدراك، فهي عربية زيادة عن عبقريتها". (T. : 56)
Le patron met un disque de Reinette l'Oranaise. Henri Cohen s'est mis à pleurer parce que la chanteuse est juive. Je lui dis qu'il est excessivement chauvin. J'étais déjà soûl et je le provoquai en disant: « je préfère la reine du raï... la Remitti. Elle est arabe en plus d'être brillante. »	

De plus, dans un passage qu'il ajoute au texte en français, l'auteur donne aux lecteurs une figure sympathique d'Albert Cohen, le père d'Henri, qui aidait les Arabes à accéder à l'aéro-club de Constantine alors qu'il leur était interdit.

Depuis longtemps que je me souviens j'ai toujours aimé la vodka, les copains et les aéro-clubs interdits aux Arabes mais que ce juif d'Albert Cohen nous ouvrait tout grand parce qu'il était le gardien à tout faire de celui de Constantine. (T : 34)

En évoquant des questions comme le judaïsme et l'intégrisme dans les pays arabes, Boudjedra touche à l'idéologie de chacun de ses deux publics. Alors que nous avons remarqué dans notre analyse de *L'Insolation* que l'auteur refusait de réajuster son texte en fonction des attentes du public arabe, nous avons l'impression que ce n'est pas tout à fait le cas dans *Timimoun*. Il nous paraît évident, à la lecture de certains passages de ce roman dans

les deux langues, que l'auteur est conscient du fait qu'il s'adresse à deux publics différents. Nous pouvons dire que sa pratique de l'autotraduction a évolué dans l'intervalle qui sépare la parution des deux paires de textes (original + traduction) : là où la traduction de *L'Insolation* est axée sur l'original, celle de *Timimoun* semble être beaucoup plus libre. Boudjedra ne présente-t-il pas la version française de ce roman comme le « texte français de l'auteur », c'est-à-dire « autographe » et non comme une traduction « allographe »? La version autographe ou auctoriale est, en principe, soumise « à la responsabilité déclarée de l'auteur »¹¹⁰.

Boudjedra fait quelques ajouts à son texte qui ne dépassent pas le seuil de la phrase ou du paragraphe à la limite. S'adressant à un nouveau public, il inclut dans le texte quelques explications lorsqu'il fait allusion à certains éléments qui ne figurent pas dans leur univers culturel maghrébin :

J'étais sûr qu'elle ne rentrerait pas ce matin-là ni dans la journée du lendemain qu'elle passerait avec le jeune garçon noir. Il chantait, dansait et jouait si bien de l'amzad. <u>Cette sorte de violon touareg</u> qui avait remonté du Hoggar vers le Gourara, à travers les siècles, les rezzou, les vents de sable, les guerres et les passions amoureuses. (T. : 75)	كنت أعلم أنها لن تعود هذه الليلة ولا أثناء الأيام المقبلة، لأنها عشقت العازف الزنجي وكان يتقن العزف على آلة الأمزاد وقد عبرت المسافة بين الهقار ومنطقة قورارة حيث واحة تميمون من خلال القرون والغزوات والعواصف الرملية والحروب والمغامرات. (T. : 63)
---	---

¹¹⁰ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, p. 322.

Je savais qu'elle n'allait pas rentrer cette nuit ni les prochains jours, car elle est tombée amoureuse du garçon noir qui jouait très bien de l'amzad, cet instrument qui est passé du Hoggar à la région du Gourara où se trouve l'oasis de Timimoun à travers les siècles, les campagnes militaires [rezzou], les vents de sable, les guerres et les aventures.	
--	--

Notons que l'autotraducteur essaie de rapprocher les deux versions en employant des termes d'origine arabe dans la version française à chaque fois qu'il a l'occasion de le faire. L'usage du terme « rezzou » - alors que la forme française usuelle est plutôt « razzia »¹¹¹ - dans le passage suivant en est un exemple. De tels emplois reviennent à d'autres endroits du texte. Parmi les termes employés, retenons les suivants : les «ksours» (T. : 21, 62) qui signifie «palais» et qui est la forme plurielle de « ksar » (T. : 72, 77, 93), les « chotts » ou « plages » (T. : 60, 61, 62, 72), le « méhari »¹¹² ou « dromadaire » (T. : 61).

¹¹¹ Voici encore *le Robert historique de la langue française*, op. cit., p. 1726 (a) :

RAZZIA n. f. est emprunté, adapté, successivement en *gaze* (1725), *gazia* (1808), puis *razzia* (1840), à l'arabe algérien *gazia'*, en classique *gazwa'* «expédition, incursion militaire». Le mot, d'abord mentionné puis, vers 1840, adopté dans le cadre historique de la conquête de l'Algérie, désigne l'attaque qu'une troupe de nomades lance contre une tribu, une oasis, une bourgade pour enlever les troupeaux, les récoltes. Il est passé dans la langue familière avec le sens d'«enlèvement, rafle» (1841) et de «rafle de police» (1845-1846), aujourd'hui peu usité ; il est relativement usuel dans la locution *faire une razzia sur qqch.* «l'emporter» (1869, Littré). En est dérivé *RAZZIER* v. tr. (décembre 1843, *Le charivari*) «piller», dont le sens propre «soumettre (une tribu) à une razzia» est enregistré par Bescherelle en 1845.

¹¹² *Ibid.*, p. 1218 (b) :

MÉHARI n. m. est un emprunt (1637) à l'arabe d'Afrique du Nord mahrī, au pluriel mahārā, mot qui signifie proprement «de la tribu de Mahra, dans le sud de l'Arabie». En français, le mot s'est écrit diversement : el mahari (1637, adaptation de l'espagnol), meihari (1753), meherry (1822, traduction de l'anglais) avant de se stabiliser en *méhari* (1849). Pour le pluriel, l'usage accepte le pluriel arabe *méhara* et surtout la francisation en *méharis*.

Le mot désigne un dromadaire de selle très rapide, dressé pour les courses et utilisé par l'armée coloniale, en Afrique du Nord.

Il a servi à former MÉHARISTE n. « personne qui monte un méhari » (1899), nom des troupes montées servant naguère au Sahara, et MÉHARÉE n. f. «randonnée à dos de méhari» (av. 1945).

Boudjedra ajoute aussi quelques descriptions, notamment lorsqu'il s'agit de l'oasis de Timimoun, comme s'il jouait le rôle du guide touristique qui essaie de faire découvrir à son lecteur occidental le Sahara algérien :

Je les abandonnais à eux-mêmes pour visiter avec elle, en tête à tête, tel marché aux dromadaires à Macine. Tel village à demi ensablé à Fatis où j'ai toujours acheté <u>mes verres de vodka, superbes cristaux à thé de fabrication locale et artisanale, joliment colorés</u>. Tel vieil ami qui nous offrait à déjeuner <u>dans l'oasis d'Ighzer à la manière ancienne</u>: pain pétri <u>devant les yeux ébahis de Sarah</u> et cuit dans le sable; viande grillée dans des feuilles de palmier et saupoudrée d'abricots séchés et pilés avec de l'ail. (T. : 59)	أتركهم وأخذ صرّاء معي لنزور سوق الجمال في "تيماسين" أو قرية "فاتيس" الغارقة في الرمال النازحة، أو أحد أصدقائي فيدعوننا إلى تناول الغذاء معه من خبز صحراوي مخبوز تحت الرمل ولحم مشوي داخل التين متبل بمسحوق المشمش والثوم... (T. : 50)
Je les laisse et emmène Sarah pour visiter ensemble le marché de dromadaires à Macine ou le village de Fatis ensablé ou un de mes amis nous invite à partager son déjeuner : du pain saharien cuit dans le sable et de la viande grillée dans les palmiers et saupoudré d'abricot et de l'ail.	

En effet, en lui fournissant plus d'informations géographiques (touristiques) concernant cette région, l'auteur met son lecteur occidental à la place des touristes de la diégèse. Le narrateur indique, par exemple, que les torrents des gueltas dans lesquelles il se dépêche d'aller nager se situent « à une trentaine de kilomètre de Timimoun » (T. 116). Il précise aussi dans la version traduite certains aspects spécifiques de Timimoun, désignée par « l'oasis au ksar rouge », détails ignorés par le lecteur de la version arabe :

Le ksar est bâti sur les hauteurs septentrionales du Tadmait. Il est bien protégé par la palmeraie et l'immense chott. Le chott est une sorte d'interminable papier glacé qui fut jadis un grand lac. (T. : 72)

Si l'auteur fait des ajouts sur ce plan c'est qu'il essaie, à travers la voix du narrateur et à divers endroits du texte, de déconstruire les mythes et les préjugés qui entourent le Sahara tel que représenté dans l'imaginaire du public occidental. Le Sahara décrit dans *Timimoun* ne se réduit pas à un pays d'aventures auquel sont associés la soif, le soleil éternel, les chameaux, les dattes et les palmiers, mais plus : c'est un lieu paisible et splendide, où toute âme mystique peut trouver refuge. Le Sahara tel que présenté par le narrateur protagoniste est une « passion » (T. : 62), un lieu de fuite de la société des hommes. L'auteur s'attaque à la construction occidentale du Sahara, mettant à distance ce qu'Edward Saïd a appelé « l'orientalisme », c'est-à-dire l'Orient - auquel appartiennent l'Afrique du Nord et le Sahara – tel que représenté et même créé, inventé par l'Occident. Edward Saïd définit l'orientalisme comme

[...] une manière de s'arranger avec l'Orient fondée sur la place particulière que celui-ci tient dans l'expérience de l'Europe occidentale. L'Orient [...] est [...] la région où l'Europe a créé les plus vastes, les plus riches et les plus anciennes de ses colonies, la source de ses civilisations et de ses langues, il est son rival culturel et il lui fournit l'une des images de l'Autre qui s'impriment le plus profondément en lui.¹¹³

Effectivement, des écrivains importants du dix-neuvième siècle, comme Hugo, Nerval, Flaubert, Vigny, etc., se sont intéressés à l'Orient et ont contribué à travers leurs œuvres à en forger une certaine représentation dans la conscience des lecteurs français. Dans l'exemple suivant, le narrateur de la version française explique ce qu'est la méthode traditionnelle pour se désensabler, détail absent de l'original sans doute parce que les

¹¹³ Edward Saïd, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980, p. 13

Algériens savent déjà comment faire. Il fait exprès de préciser dans le texte traduit qu'aucun touriste ne paniqua lorsque le car fut pris dans le sable.

Je mis trois heures à me désensabler. <u>Aucun des voyageurs ne paniqua. Sarah non plus.</u> Elle m'aida plutôt à <u>creuser le sable et à placer sous les roues du car tout ce que j'avais de couvertures en poil de chèvre et de burnous en poil de chameau.</u> La meilleure façon de se désensabler si on ne veut pas transporter des leviers et des treuils trop encombrants. Les autres personnes juchées sur le toit du véhicule contemplèrent de longues heures durant <u>ces montagnes de sable fauve ou ocre ou rouge ou safran.</u> (T. : 72-73)	بقيت ثلاث ساعات وأنا أحاول الخروج من الرمل واستعملت لذلك طريقة تقليدية لأنني لا أحمل معي أي رافعة ولا أية آلة تساعدني في هذه المهمة. وكانت صرءاء تعاونني في هذا العمل الشاق. أما الزبائن الآخرون فقد صعدوا على سطح الحافلة ومكثوا هناك يشاهدون الصحراء مدة طويلة وقد غمرتهم الفرحة وصرعتهم نشوة الخلاء العاري. (T. : 60)
J'ai mis trois heures à essayer de sortir du sable et j'ai utilisé à cette fin la méthode traditionnelle comme je n'avais pas de leviers ni n'importe quel autre instrument qui m'aiderait dans ma tâche. Sarah m'aidait dans ce travail pénible. Quant aux autres clients ils sont montés sur le toit du véhicule et ils sont restés là-bas contempler pendant une longue période le désert inondés de joie et renversés par l'extase du vide nu.	

L'attitude des touristes qui se mettent à contempler le désert en attendant que le narrateur et Sarah réussissent à sortir le véhicule du sable, confirme l'observation d'Edward Saïd qui trouve que :

L'Européen, dont la sensibilité visite l'Orient en touriste, est un observateur, jamais impliqué, toujours détaché, toujours prêt pour de nouveaux exemples de ce que la *Description de*

l'Égypte appelait de 'bizarres jouissances'. L'Orient devient un tableau vivant du bizarre.¹¹⁴

Le lecteur pense sans doute que le narrateur et Sarah auraient mis moins de temps et d'efforts à se désensabler si tous les touristes avaient donné un coup de main. Or, ceux-ci préféraient plutôt faire durer le plaisir d'observer le désert, mettant à l'épreuve leur représentation du Sahara, surtout qu'ils y arrivaient avec un grand nombre d'idées préconçues. Rappelons d'ailleurs que les touristes préféraient rester abandonnés à eux-mêmes alors que Sarah, seule, accompagnait le narrateur dans ses promenades et dans ses visites d'autres villages.

Le narrateur affirme clairement que son objectif est de « surtout casser les idées toutes faites » des touristes français. Les idées cartes postales ou guides bleus avec lesquelles ils arrivaient quelque peu naïvement » (T. : 60). Voici le passage entier :

Je n'oubliais quand même pas mon rôle de guide qui essaie de résumer le Sahara si grand, <u>si complexe et si variable en une ou deux semaines</u>. Je voulais surtout casser les idées toutes faites de mes clients. <u>Les idées cartes postales ou guides bleus</u> avec lesquelles ils arrivaient quelque peu naïvement. (T. : 60)	لم أنس رغم هذا كله الدور المناط إلي كدليل يقود زبائنه عبر الصحراء الكبيرة. وكنت أحاول دائماً كسر الأفكار المسبقة بالنسبة لهذه المنطقة والمتفشية كثيراً عند السائحين. فكانوا يأتون إليها حاملين في أذهانهم نوعاً من السذاجة والعفوية. (T. : 51)
Malgré tout je n'oubliais pas mon rôle de guide qui conduit ses clients à travers le grand désert. J'essayais toujours de casser les idées préconçues autour de cette région et qui sont répandues parmi beaucoup de touristes. Ils y arrivaient alors portant dans leurs esprits une sorte de naïveté et de spontanéité.	

¹¹⁴*Ibid.*, p. 123.

L'allusion aux guides bleus rend évident le fait que l'autotraducteur vise spécifiquement par cette critique le public de l'ancienne métropole, surtout que la référence à ces guides est absente de la version arabe. Créés par André Michelin,¹¹⁵ ces guides touristiques sont destinés au départ aux automobilistes. Il s'agit de tracés ou d'itinéraires de voyage par la route qui, dans la partie bleue, indiquent au lecteur comment organiser son voyage. La rubrique verte aide plutôt à découvrir les sites touristiques et les monuments du lieu concerné. Ces guides pratiques couvrent plusieurs régions du monde, mais particulièrement la France et l'Europe. Ils seraient une forme de représentation de ce qu'Edward Saïd appelle « l'hégémonie mondiale de l'orientalisme »¹¹⁶, en ce qu'ils contribuent à figer une certaine image du Sahara, et à le réduire à des généralités. Ils diffusent une représentation que l'Europe se fait du Sahara oriental et que le visiteur européen vient vérifier. Le narrateur conteste et ridiculise dans ce passage ce type de « guides » parce qu'ils donnent une image réduite et simplifiée des lieux touristiques en question, dont le Sahara. Il se moque aussi des touristes qui y croient naïvement. Ironiquement, c'est le narrateur, un alcoolique qui a échoué sa vie sur tous les plans (affectif, professionnel, social...), qui va les « guider » à travers le désert. C'est lui qui se charge de balayer les stéréotypes et de leur révéler le Sahara dans sa réalité. Il y a donc une déconstruction de l'image du colonisateur occidental qui croit connaître le colonisé plus qu'il ne se connaît lui-même. Enfin, l'Oriental parle pour lui-même. Toutefois, si le narrateur remet en question certains jugements occidentaux, il reconnaît la justesse d'autres, comme le montre la citation suivante :

¹¹⁵ « Histoire des guides verts Michelin » : http://www.acgcm.com/guide_vert.html
Consulté le 3 avril 2008.

¹¹⁶ Edward Saïd, *op. cit.*, p. 353.

C'est un continent le Sahara! Un continent froid où le soleil est chaud. <u>C'est d'un quelconque colonisateur français cette expression, mais elle est si vraie, si conforme.</u> (T. : 39)	ذلك أن الصحراء قارة بأكملها. قارة باردة حيث الشمس حارة. (T. : 34)
C'est que le Sahara est tout un continent. Un continent froid où le soleil est chaud.	

Cette citation vient du conquérant du Maroc, le Maréchal Louis-Hubert-Gonzalve Lyautey (1854-1934), nommé Résident général de France au Maroc en 1912. S'il est vrai que le narrateur reconnaît la valeur de cette expression, il précise dans la version française qu'elle est d'un *quelconque*¹¹⁷ colonisateur français, banalisant ainsi l'identité et le rang du Maréchal. Lyautey est célèbre par ses travaux de pacification du Tonkin, de Madagascar et des Confins algéro-marocains. Plusieurs trouvent en lui l'idéal du «chef»¹¹⁸ dont le nom sera éternellement lié au Maroc; «Lyautey, enfin, ce sera le Maroc...»¹¹⁹, tout comme lord Cromer «*a fait l'Égypte*»¹²⁰. Un an après sa mort, les cendres du «capitaine socialiste»¹²¹ ont été transférées à Rabat. L'épithète gravée sur son tombeau, à la fois en arabe et en français, et qu'il a composée lui-même avant sa mort, indique qu'il «a voulu reposer en cette terre qu'il a tant aimée»¹²². Les ouvrages consacrés à la biographie d'Hubert Lyautey le présentent comme un héros national. On le proposa jadis aux jeunes Français comme «le

¹¹⁷ Boudjedra utilise l'expression du Maréchal Lyautey dans un autre roman, *Cinq fragments du désert* (2001), en précisant cette fois-ci son auteur.

¹¹⁸ Wladimir d'Ormesson, «Préface», dans Patrick Heidsieck, *Rayonnement de Lyautey*, Paris, Gallimard, 1947, p. 5.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 11.

¹²⁰ Edward Said, *op. cit.*, p. 50.

¹²¹ Patrick Heidsieck, *Lyautey*, Paris, Mame, 1950, p. 11.

¹²² *Ibid.*, p. 8.

modèle le mieux fait pour séduire leur imagination et fixer leur volonté »¹²³. Immobilisé dans le plâtre et puis dans un corset d'acier de l'âge de deux ans jusqu'à celui de douze ans, Lyautey a réussi à dépasser son infirmité et à devenir un grand homme au service de sa patrie. Élu à l'Académie française en 1912¹²⁴ et reçu le 8 juillet 1920 par Mgr Duchesne, le Maréchal Lyautey est l'auteur d'une œuvre composée essentiellement de discours et de correspondances dont : *Notes de jeunesse* (1875-1877), *Lettres d'Italie* (1883), *Du rôle social de l'officier dans le service militaire universel* (1891), *Lettres du Danube, Grèce et Italie* (1893), *Du rôle colonial de l'armée* (1900), *Dans le Sud du Madagascar* (1903), *Lettres du Tonkin et de Madagascar* (1920), *Paroles d'action* (1927), etc. Le narrateur néglige par cet ajout, qui se trouve en français mais non en arabe, une des grandes figures représentatives du colonialisme français au Maghreb et un héros de la France, fort probablement connu des lecteurs français. Pour le narrateur en revanche, ce n'est qu'un *étranger* qui parle pour le Sahara oriental et qui le représente.

Conclusion :

En somme, s'il est vrai que Rachid Boudjedra apporte certaines modifications à la version traduite de ses deux romans, il ne va pourtant pas jusqu'à la production d'une « autotraduction (re)créatrice », selon les termes d'Oustinoff (voire chapitre premier, p. 19). En fait, Boudjedra profite de son privilège d'auctorialité dans la mesure où il souhaite ajuster son texte en fonction du nouveau public auquel il s'adresse. Son projet n'est donc pas de *recréer* mais de présenter le *même* roman à un public *différent*. Cela montre qu'il existe une

¹²³ Wladimir d'Ormesson, *op. cit.*, p. 8.

¹²⁴ Élu le 31 octobre 1912 au fauteuil quatorze d'Henry Houssay par 27 voix (<http://www.academie-francaise.fr/recherche/index.html>, page consultée le 13 mai 2008).

limite à la liberté qu'on attribue si volontiers aux autotraducteurs, du moins dans le cas de Boudjedra.

Conclusion générale

Nous ferons dans cette partie une synthèse des résultats déduits à la fin des chapitres précédents pour parvenir à notre objectif de départ, celui de caractériser l'autotraduction chez Rachid Boudjedra.

L'autotraduction est un phénomène fréquent dans l'histoire littéraire. Elle était en vogue en France au Moyen-âge et à la Renaissance, quand elle s'effectuait entre le français et le latin et entre le français et d'autres langues vernaculaires (notamment l'anglais et l'italien). Cette pratique a décliné avec le Romantisme en raison de l'émergence du concept de langue nationale mais elle a résurgi dans le cadre des littératures postcoloniales et « minoritaires ». Le contexte algérien, en raison de son plurilinguisme, est favorable à l'autotraduction. Le bilinguisme n'est pourtant pas un choix pour les auteurs issus de ce milieu. La connaissance du français fut imposée par la colonisation, tout comme celle de l'arabe le fut pendant la conquête du Maghreb par les musulmans au VIIe siècle.

L'autotraduction se distingue de la traduction allographe par le fait que le sujet traducteur est lui-même l'auteur du texte. Ceci accorde à la version autotraduite un statut auctorial. Parce qu'elle est signée de la main de l'auteur, l'autotraduction devient supérieure à toute autre traduction du même texte. Rappelons qu'il existe différents types d'autotraduction. Verena Jung en distingue quatre paires dichotomiques : autotraduction vers la langue maternelle ou vers une langue seconde ; autotraduction autonome ou en

collaboration ; autotraduction fidèle ou libre (ou autotraduction homoskopique ou hétéroskopique) et enfin, autotraduction simultanée ou différée.

Rachid Boudjedra s'est exercé au fil de sa trajectoire littéraire à tous les types d'autotraduction énumérés ci-dessus. Cette diversité rend son cas intéressant pour une étude comparative des différents types. Auteur arabophone et autotraducteur dès les années 1980, Boudjedra a depuis pratiqué l'autotraduction de manière systématique dans les deux directions, arabe-français et français-arabe. Boudjedra, qui souhaite réserver sa langue maternelle à l'écriture de l'original, se trouve pourtant obligé de s'exprimer d'abord en français à chaque fois que l'intégrisme devient plus menaçant en Algérie (voire Chapitre II, p. 54).

La distinction typologique principale à relever dans l'étude des autotraductions de Boudjedra est celle empruntée par Jung à Grutman. Elle oppose l'autotraduction simultanée à l'autotraduction différée. Nous avons remarqué que Boudjedra tend à produire les deux versions simultanément ou, du moins, à réduire l'écart entre les deux textes. Cela explique en partie son recours à l'aide d'un collaborateur, surtout qu'il poursuit généreusement son travail d'écrivain. La distinction entre autotraduction simultanée ou différée nous semble d'ailleurs parmi les premières à repérer dans une analyse des autotraductions puisqu'elle entraîne – beaucoup plus que les trois autres paires – le développement ou la mise à l'épreuve de certaines hypothèses relatives au statut du texte autotraduit : font-elles de l'autotraduction un prolongement de l'original ou une autre version du texte, un exercice de révision, de réécriture, ou bien l'autre fragment d'une œuvre double? (voire chapitre II).

Les résultats de l'analyse des autotraductions de *L'Insolation* et de *Timimoun* montrent que le phénomène de l'autotraduction ne se réduit pas chez Boudjedra à une simple transposition linguistique. Elle ne devient pas non plus l'occasion de revoir le texte de

manière significative, quitte à entamer, selon les termes d'Oustinoff, un processus de « réécriture traduisante » (voire chapitre premier, p. 18). L'autotraducteur se préoccupe surtout et à chaque fois de l'énonciation en fonction du public auquel il s'adresse. Il décide donc de ses choix en tenant compte du « skopos », du contexte d'arrivée. Il ajuste alors son texte tout en suivant la version originale. L'autotraduction de *Timimoun* peut sembler un peu plus détachée de la version originale que ne l'est celle de *L'Insolation*. Cela peut être expliqué par le fait que l'auteur n'était pas aussi entraîné au départ à l'exercice de la traduction. Comme tout traducteur au début de sa formation, il tendait à suivre de (trop) près le texte. Après quelques années d'expérience, sa pratique évolue et il traite le texte de *Timimoun* différemment. Rappelons que Boudjedra exprimait par la traduction de *L'Insolation* un geste de résistance à l'intégrisme religieux en Algérie. Toutefois, même s'il se détache quelquefois de l'original de *Timimoun*, il en produit une traduction quand même proche.

La singularité du cas de Rachid Boudjedra, autotraducteur revient au rapport qu'il entretient avec la langue et la culture françaises, imposées jadis par le pouvoir colonial. Dans une société plurilingue où les langues occupent des positions hiérarchiques, le choix de s'exprimer d'abord en telle ou telle langue ne peut manquer d'être symbolique. Pourquoi Boudjedra se traduit-il ? Nous trouvons qu'il s'agit d'un choix à la fois stratégique et technique.

Il est vrai que la volonté d'appartenir à deux champs littéraires et à deux sphères culturelles peut expliquer l'acte de se traduire chez Boudjedra, mais cette pratique est au fond l'expression du vrai dilemme dans lequel vit l'écrivain algérien, à savoir dans quelle langue s'exprimer et à quel public s'adresser ? Le berbère et l'arabe dialectal, langues maternelles de la masse et des écrivains issus de ce milieu, sont des langues orales. Le

français est la langue de l'élite sociale mais aussi celle de l'ancien colonisateur. Quant à l'arabe littéraire, il est aussi étranger aux Algériens que le français. L'autotraduction montre que Boudjedra ne peut pas se passer de l'une de ses langues et décider de produire uniquement en arabe littéraire ou en français, surtout qu'une bonne partie du peuple algérien est analphabète ou qu'elle ne maîtrise pas assez l'arabe. Paradoxalement, l'autotraduction est aussi la solution à ce dilemme puisque c'est une issue à laquelle l'écrivain biculturel a recours pour concilier ses deux identités conflictuelles. Boudjedra peut alors profiter de la grande diffusion que lui permet la langue française tout en concrétisant son engagement nationaliste par l'expression en arabe. Il s'agit donc d'une stratégie adoptée par Boudjedra pour réaliser un équilibre identitaire. Nous trouvons d'ailleurs que l'autotraduction et l'écriture directe en arabe l'ont réconcilié au fil de sa trajectoire littéraire avec la langue française et avec son public francophone. La décision d'écrire en arabe l'a aidé à dépasser le complexe d'une identité dominée ou inférieure à une autre.

En effet, vingt-deux ans après la publication de *L'Insolation*, Boudjedra manifeste la volonté de rejoindre le public francophone dans la traduction de *Timimoun*, alors qu'il lui rendait la lecture difficile dans ses premiers romans à travers l'usage abondant, et souvent non expliqué, d'éléments propres à son champ de référence. En outre, la présence de l'arabe dialectal ou littéraire qui dépasse le niveau des emprunts lexicaux et atteint celui des phrases entières (des versets coraniques, des vers poétiques repris dans la langue d'origine) dans des romans comme *L'Insolation* ou *Le démantèlement*, rend le texte moins lisible pour un lecteur étranger. L'analyse de l'autotraduction de *Timimoun* nous montre que Boudjedra semble avoir de moins en moins cette volonté paradoxale d'écrire pour et contre le public de l'ex-colonisateur : nous avons l'impression qu'il souhaite plutôt le rejoindre dans la traduction de ce texte et non subvertir ces habitudes de lecture comme il le faisait dans ces premiers

romans (dans *L'Insolation* par exemple). La preuve en est que l'on ne voit pas de passages en arabe directement insérés dans le corps du texte français mais que la langue maternelle reste plutôt implicite dans la version traduite.

Par contre, nous avons remarqué, suite à l'analyse d'*Al-Raane*, que Boudjedra semble s'autotraduire pour et contre le public arabophone. Le but de son activité est de forcer la société algérienne à prendre conscience d'elle-même. Boudjedra souhaite lui réformer la structure et les valeurs. Dans son essai *Qu'est-ce que la littérature ?*, Jean-Paul Sartre écrit que « si la société se voit et surtout si elle se voit *vue*, il y a, par le fait même, contestation des valeurs établies et du régime : l'écrivain lui présente son image, il la somme de l'assumer ou de se changer »¹²⁵. Selon une formule restée célèbre, Sartre affirme que « l'écrivain donne à la société *une conscience malheureuse* »¹²⁶. Rappelons que l'objectif ultime de Rachid Boudjedra est la résistance et la contestation. Il écrit d'une part *pour* le public algérien et souhaite se faire une place dans le monde littéraire arabophone, même si ce public reste limité, faute d'une maîtrise adéquate de l'arabe littéraire (voire le deuxième chapitre). D'autre part, il écrit *contre* une partie de ses lecteurs algériens, allant jusqu'à insulter leurs mœurs et leurs croyances, tant il en veut à l'intégrisme religieux et à la politique de l'obscurantisme. Le fait de traduire lui-même un texte qui soulève des thèmes scandaleux comme *L'Insolation* constitue en soi un geste de révolte et de provocation. Il faudrait signaler que Boudjedra ne cherche pas du tout à camoufler le thème de la sexualité dans la version arabe pour satisfaire aux principes moraux de son public. Sur le plan des thèmes et des idées, il n'apporte pas de modifications significatives. N'empêche qu'il reconnaît la nouveauté de son écriture et la difficulté que pourraient éprouver les lecteurs arabophones.

¹²⁵ Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, 1948, p. 89.

¹²⁶ *Ibid.*

S'il réajuste certains aspects de son texte, il n'exagère pourtant pas les écarts avec l'original en allant par exemple jusqu'à réécrire des passages entiers. Bref, la traduction permet à Boudjedra de compléter le texte « source » et de l'ancrer davantage dans le cadre de la société algérienne en travaillant surtout le sociolecte et le tissu phonétique. Les différences marquantes touchent donc à la stylistique des mots et de la phrase ainsi qu'au registre de langue, qui devient plus familier dans la traduction.

Enfin, nous considérons que l'autotraduction est aussi une technique littéraire qui permet à Boudjedra d'ancrer davantage son écriture dans la tradition du Nouveau Roman. Rappelons d'ailleurs que l'autotraducteur le plus célèbre, Samuel Beckett, fut quand même relié au Nouveau Roman pour son roman *Malone meurt* (1951), quoiqu'il n'en fasse pas partie. En transposant ses textes dans une autre langue, Boudjedra multiplie le caractère répétitif et circulaire de son œuvre. Le phénomène du dédoublement, fréquent dans les textes des Nouveaux Romanciers, dépasse le cadre du texte boudjedrien : non seulement les personnages qu'il met en scène sont doubles, son œuvre et son public le sont aussi. Les autotraductions s'inscrivent donc dans la même logique que les textes écrits en français ou en arabe, à savoir l'extension du même roman.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE PRIMAIRE

CORPUS :

BOUDJEDRA, Rachid, *L'Insolation*, Paris, Denoël, 1972.

BOUDJEDRA, Rachid, *Al-raane*, Alger, ANEP, 1984.

BOUDJEDRA, Rachid, *Timimoun*, Paris, Denoël, 1994.

BOUDJEDRA, Rachid, *Timimoun*, Alger, ANEP, 1994.

AUTRES PUBLICATIONS DE BOUDJEDRA :

BOUDJEDRA, Rachid, *Pour ne plus rêver*, Alger, S.N.E.D, 1965.

BOUDJEDRA, Rachid, *La répudiation*, Paris, Denoël, 1969.

BOUDJEDRA, Rachid, *Topographie idéale pour une agression caractérisée*, Paris, Denoël, 1975.

BOUDJEDRA, Rachid, *La vie quotidienne en Algérie*, Paris, Hachette 1971.

BOUDJEDRA, Rachid, *Naissance du cinéma algérien*, Paris, Maspero, 1971.

BOUDJEDRA, Rachid, *Journal palestinien*, Paris, Hachette, 1972.

BOUDJEDRA, Rachid, *L'escargot entêté*, Paris, Denoël, 1977.

BOUDJEDRA, Rachid, *Les 1001 années de nostalgie*, Paris, Denoël, 1979.

BOUDJEDRA, Rachid, *Le vainqueur de coupe*, Paris, Denoël, 1981.

BOUDJEDRA, Rachid, *Le démantèlement*, Paris, Denoël, 1982.

BOUDJEDRA, Rachid, *Greffe*, Paris, Denoël, 1984.

BOUDJEDRA, Rachid, *La macération*, Paris, Denoël, 1984.

- BOUDJEDRA, Rachid, *La pluie*, Paris, Denoël, 1987.
- BOUDJEDRA, Rachid, *La prise de Gibraltar*, Paris, Denoël, 1987.
- BOUDJEDRA, Rachid, *Le désordre des choses*, Paris, Denoël, 1991.
- BOUDJEDRA, Rachid, *FIS de la haine*, Paris, Denoël, 1992.
- BOUDJEDRA, Rachid, *Lettres algériennes*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1995.
- BOUDJEDRA, Rachid, *Mine de rien*, Paris, Denoël, 1995.
- BOUDJEDRA, Rachid, *La vie à l'endroit*, Paris, Grasset, 1997.
- BOUDJEDRA, Rachid, *Fascination*, Paris, Grasset, 2000.
- BOUDJEDRA, Rachid, *Cinq fragments du désert*, Alger, Barzakh, 2001.
- BOUDJEDRA, Rachid, *Les funérailles*, Paris, Grasset, 2003.

BIBLIOGRAPHIE SECONDAIRE

- ABDELKRIM, Amar « Rachid Boudjedra. Rester en vie pour ne pas donner raison aux égoïstes ». Entretien fait en décembre 1997, consulté en ligne à l'adresse suivante : http://www.ziane-online.com/rachid_boudjedra/textes/interview.htm
- ACADÉMIE FRANÇAISE : <http://www.academie-francaise.fr/recherche/index.html>. Site consulté le 13 mai 2008.
- BACHIR-LOMBARDO, El Ogbia, *Le bilinguisme dans les œuvres de Rachid Boudjedra, du Démantèlement au Désordre des choses. Traduction, adaptation, réécriture*, Thèse de Doctorat, Paris 13, 1995, p. 14. Consulté en ligne à l'adresse : <http://www.limag.refer.org/Theses/Bachir-Lombardo.PDF> le 25 avril 2008.
- BAKHTINE, Mikhaïl, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1982.
- BASALAMAH, Salah, « Translation rights and the philosophy of translation », dans Paul ST. PIERRE et Prufulla C. KAR, *In translation. Reflections, refractions, transformations*, New Delhi, Pencraft International, 2005, p. 98-113.

- BEAUJOUR, Elizabeth Klosty, « Translation and Self-Translation », dans Vladimir E. ALEXANDROV (dir.), *The Garland Companion to Vladimir Nabokov*, New York, Garland, 1995, p. 714-725.
- BELVAUDE, Catherine, *L'Algérie*, Paris, Khartala, 1991.
- BENJAMIN, Walter, (traduit par Laurent Lamy et Alexis Nouss), « L'abandon du traducteur : Prolégomènes à la traduction des « Tableaux parisiens » de Charles Baudelaire », *TTR*, vol. 10, n. 2, 2^e semestre 1997, p. 13-69.
- BENSMAÏA, Réda, « Introduction to tetraglossia », dans Doris Sommer, *Bilingual games. Some literary investigations*, New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 87-96.
- BONN, Charles, « 'L'insolation' ou l'écriture retrouvée », *Présence francophone*, Printemps 1977, n. 14, p. 3-9.
- BOURAOU, Hédi A., « Entretien avec Rachid Boudjedra », *Présence francophone*, n. 19, automne 1979, p. 157-173.
- BRUNN, Alain, *L'auteur*, Paris, Flammarion, 2001
- CASANOVA, Pascale, « Un entretien avec Rachid Boudjedra », *Liber*, n°17, mars 1994, p. 11-14.
- CASANOVA, Pascale, « Consécration et accumulation du capital littéraire. La traduction comme échange inégal », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 144, 2002, p. 7-20. Article consulté en ligne le 25 janvier 2008 à l'adresse suivante : http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ARSS&ID_NUMPUBLIE=ARSS_144&ID_ARTICLE=ARSS_144_0007
- CROUZIÈRE-INGENTHRON, Armelle, *Le double pluriel dans les romans de Rachid Boudjedra*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- DÉJEUX, Jean, *Maghreb, littératures de langue française*, Paris, Arcantère, 1993.
- FERGUSON, Charles A., « Diglossia », *Word*, 15, 1959, p. 325-340.
- FITCH, Brian T., « The status of self-translation », *Texte*, 2, 1985, p. 85-100.
- FITCH, Brian T., *Beckett and Babel. An investigation into the status of the bilingual work*, Toronto, Buffalo et Londres, University of Toronto Press, 1988.
- FUMAROLI, Marc, *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Éditions de Fallois, 2001.
- GAUVIN, Lise, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Khartala, 1997.
- GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

- GOBARD, Henri, *L'aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion, 1976.
- GRUTMAN, Rainier, « Bilinguisme et diglossie », dans Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura (éds.), *Les études littéraires francophones : états des lieux*, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2003, p.113-126
- GRUTMAN, Rainier, « L'autotraduction : dilemme social et entre-deux textuel », *Atelier de traduction*, n. 7, 2007, p. 193-202.
- GRUTMAN, Rainier, « Compte-rendu de l'ouvrage d'Ann-Mari Gunnesson, *Écrire à deux voix : Éric de Kuyper, autotraducteur*, Bruxelles-Bern-Berlin-Frankfurt am Main-New York-Oxford-Wien, Peter Lang, 2005 », *Target*, 20 : 1, 2008, p. 195-199.
- GSELL, Stéphane, *L'Algérie dans l'Antiquité*, Alger, Typographie Adolphe Jourdan, 1903.
- HEIDSIECK, Patrick, *Lyautey*, Paris, Maison Mame, 1950.
- HEIDSIECK, Patrick, *Rayonnement de Lyautey*, Paris, Gallimard, 1947.
- JUNG, Verena, *English-German self-translation of academic texts and its relevance for translation theory and practice*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2002.
- HOKENSON, Jan Walsh et Marcella MUNSON, *The bilingual text. History and theory of literary self-translation*, Manchester, St. Jerome, 2007.
- KHATIBI, Abdelkibir, *Le roman maghrébin*, Paris, Maspero, 1968.
- KHATIBI, Abdlekibir, *Maghreb pluriel*, Paris, Denoël, 1983.
- KRISTEVA, Julia, *Sēmeiōtika: recherche pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969.
- KROH, Aleksandra, *L'aventure du bilinguisme*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- LAMBERT, José et Hendrik VAN GORP, « On describing translations », ds Dirk DELABASTITA (éd.), Lieven D'HULST, Reine MEYLAERTS, *Functional approaches to culture and translation*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing compagny, 2006, p. 46-47.
- MARTIN, Patrice et Christophe DREVET, « Rachid Boudjedra », *La Langue française vue d'ailleurs, 100 entretiens*, Casablanca, Ed. Tarik, 2001, p. 46-48.
- MEHREZ, SAMIA, « The subversive poetics of radical bilingualism: Postcolonial francophone north african literature », Dominick LACAPRA (éd et intr.), *The bounds of race: Perspectives on hegemony and resistance*, London, Cornell University Press, 1991, p. 255-277

- MEJRI, Salah « L'écriture bilingue : traduction ou réécriture? Le cas de Salah Guermadi », *Meta*, vol. 45, n. 3, 2000, p. 450-457.
- MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1985.
- MICHELIN, « Histoire des guides verts Michelin » : http://www.acgcm.com/guide_vert.html
Site consulté le 3 avril 2008.
- PLASSERAUD, Yves, *les minorités*, paris, Montchrestien, 1998.
- QUEFFÉLEC, Ambroise, Yacine DERRADJI, Valéry DEBOV, Dalila SMAALI-DEKDOUK, Yasmina CHERRAD-BENCHEFRA, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Éditions Duculot, Bruxelles, 2002.
- REY, Alain (dir.), *Le Robert historique de la langue française*, Paris, 1992, Tome I (A-L), p. 127 (b), Tome II (M-Z), p. 1218 (b).
- SAÏD, Edward, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980.
- SARTRE, Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, 1948.
- SERRANO, Richard (2000). « Translation and the Interlingual Text in the Novels of Rachid Boudjedra », dans Mildred MORTIMER (dir.), *Maghrebian Mosaic: A Literature in Transition*, Boulder, CO, Lynne Rienner, p. 27-40.
- SCHLEIERMACHER, Friedrich, « Des différentes méthodes du traduire », traduit par Antoine Berman, dans Berman et al., *Les Tours de Babel. Essais sur la traduction*, Paris, Trans-Europ-Repress, 1986, p. 279-346.
- TOUMI, Alek Baylee, *Maghreb divers*, New York, Peter Lang Publishing, Inc., 2002.
- VENUTI, Lawrence, *The translator's invisibility*, New York, Routledge, 1995.
- VAN GORP, Hendrick, Dirk DELABASTITA, Lieven D'HULST, Rita GHESQUIERE, Rainier GRUTMAN et Georges LEGROS, « Transformation de texte » dans *Dictionnaire des termes littéraires*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 486-487.
- ZEGHICHE, Sabrina, « Pratiques langagières et traductions en milieu postcolonial. L'Algérie d'Assia Djébar », Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 2004.
- ZÉLICHE, Mohammed-Salah, *L'écriture de Rachid Boudjedra. Poét(h)ique des deux rives*, Paris, Khartala, 2005.